

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA SEMAINE AGRICOLE



Cultivateurs, Correspondez avec nous !

Ecrire pour le laboureur c'est faire l'aumône aux pauvres

VOL. IV.

MONTREAL, VENDREDI, 15 SEPTEMBRE 1871.

No. 10

SOMMAIRE du No. 10 — 15 Sept. 1871

Agronomie.

AGRICULTURE PROPREMENT DITE.....	141
RECHERCHES FAITES A GRIGNON—Sur l'efficacité du sel dans la fertilisation des terres. Culture de blé de printemps. Culture de l'orge. Culture de la betterave.—Bertrand.....	143
CULTURE PROFITABLE.....	144

Notes de la Semaine.

DE LA COMPTABILITE AGRICOLE.—Ses avantages et sa nécessité.....	145
NOMINATION AU CONSEIL AGRICOLE.....	146
L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.....	146
ETALON IMPORTÉ.....	147
DU GOUT D'AIL DANS LE LAIT.....	147
MANIERE D'AJUSTER UN COLLIER A UN CHEVAL.....	147
SUIF VÉGÉTAL.....	147
OPINION DU PROFESSEUR VOELKER SUR LES CENDRES.....	147
LES GRAINS ENRICHISSENT LE FUMIER.....	147
A QUELLE PROFONDEUR IL CONVIENT DE SEMER LE BLÉ.....	148
PILULES PURGATIVES DE PARSON.....	148
VALEUR DE LA PAILLE DANS LES FUMIERS.....	148
LE LINIMENT ANODIN DE JOHNSON.....	148
L'EXPOSITION PROVINCIALE.—Liste des prix.....	148
CONCOURS AGRICOLE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LAVAL POUR 1871.....	153

Basse-Cour.

MANIERE DE MARQUER LES VOLAILLES.....	153
---------------------------------------	-----

Hygiène.

SALUBRITÉ DES POMMES.....	153
---------------------------	-----

Recettes utiles.

POUR ENLEVER LES TACHES DE PEINTURE DE SUR LES VITRES.....	153
--	-----

Histoire Naturelle.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CHEVAL.—Les vingt règles du cocher.....	153
LES MARCHÉS DE LA PROVINCE.....	154

Département des Douanes.

OTTAWA, 15 Septembre 1871.

L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 11 par cent.

R. S. M. BUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRÈRES
No. 16, RUE ST. VINCENT MONTREAL

50 cents par année payable d'avance.

Agriculture proprement dite.

Extraits du " *Livre de la Ferme* " par Joignons préparés spécialement pour la *Semaine Agricole*.

Mais s'il s'agit de la constitution, du tempérament, de la vigueur, ici la question change. Il ne serait sans doute pas besoin de signaler l'évidence supérieure de la femelle, si la doctrine erronée que nous combattons n'avait encore à cet égard obscurci la vérité. Les notions les plus élémentaires de la physiologie nous apprennent qu'il ne peut en être autrement, puisque seule la mère fournit au germe fécondé les matériaux de son développement ; et l'Arabe nous donne sur ce point une leçon dont nous devrions bien profiter. Les aptitudes, cela est incontestable pour tout observateur clairvoyant, se transmettent surtout par les mères. On n'a pu méconnaître cette vérité qu'en en laissant obscurcir l'intellect par une idée préconçue, et en cherchant la confirmation de l'opinion contraire dans des faits anormaux. Tel est celui qui se rapporte au mulot, dont la constitution semble se rapprocher en effet plus de celle de l'âne que de celle de la jument. En admettant la justesse de l'observation,—qui est loin toutefois d'être démontrée,—elle ne saurait infirmer les observations contraires relatives à toutes les espèces qui se reproduisent normalement.

Donc, égalité pour la transmission des formes et prépondérance quant à la constitution, cela met au compte de la femelle une supériorité dans l'acte générateur qui n'est pas douteuse.

Cela doit faire sentir la nécessité d'accorder, pour la conservation des races, plus d'attention qu'on n'en donne généralement aux choix des mères. Toute cette attention se concentre d'ordinaire sur les étalons, et c'est là un des principaux motifs du peu de progrès réalisé chez nous dans l'économie du bétail. Il faut demeurer bien persuadé, tout au moins, que les

qualités des femelles, dans la production des animaux, sont aussi indispensables que celles des mâles. Il y a certains défauts avec lesquels jamais une mère ne donnera de bons produits, quelque remarquable que soit le mâle qui l'aura fécondé. Ainsi en est-il, par exemple, des mères dont les mamelles fournissent peu de lait. L'aptitude laitière, dans les limites nécessaires à l'alimentation suffisante du fruit, est la première condition que doit présenter la femelle destinée à la reproduction.

Il y a, en effet, pour les reproducteurs de toutes les espèces et de toutes les races, des qualités absolues, et celle-là en est une. Il y a de même des défauts absolus : ce sont principalement les vices constitutionnels, qui obéissent à la loi d'hérédité tout aussi bien que les qualités. Les uns et les autres seront indiqués avec détails lorsque, à propos de chaque espèce, nous décrirons les types de beauté relative qu'elle comporte, eu égard aux diverses spécialités de services auxquelles elle doit répondre. Ces descriptions ne seraient pas ici à leur place. Il suffit, pour l'instant, de poser en principe que la sélection intelligente et rationnelle s'applique également aux deux sexes, et qu'elle n'a, sous ce rapport, d'autre règle précise et rigoureuse, que celle qui impose l'obligation de choisir, dans l'un comme dans l'autre, les individus qui se rapprochent le plus, ou qui s'éloignent le moins, comme on voudra, du type de la perfection assigné à la race dont il s'agit. Toute autre combinaison, encore une fois, est purement arbitraire, et ne mérite pas d'arrêter plus longtemps l'attention des éleveurs sérieux. Les considérations relatives à la taille réciproque des reproductions, qui ont été développées par Cline ; la compensation des formes, la correction des défauts par les qualités opposées, acceptées et propagées par la presque unanimité des hippologues—gens qui se sont fait, pour les besoins de la cause, une physiologie à eux,—tous cela est d'un au-

tre temps. Le caractère positif de la science actuelle ne saurait plus autoriser de pareilles conceptions.

L'âge des reproducteurs n'est point indifférent pour la sélection. Au point de vue de la conservation de la race, de la transmission certaine des caractères qui lui sont propres, l'observation démontre que les meilleures conditions sont celles de l'âge adulte. L'observation ne fait en cela que confirmer le raisonnement ; car, en vertu de la loi d'hérédité tant de fois invoquée dans ce chapitre, il est clair que les formes et les aptitudes se doivent d'autant mieux transmettre, qu'elles sont arrivées à leur plus complet développement. Une des causes les plus puissantes de dégénérescence, pour les races, est la pratique trop répandue qui consiste à ivrer à la procréation de l'espèce des individus trop jeunes, et surtout les femelles. Il tombe sous le sens que ces dernières, ayant à pourvoir à la fois à l'achèvement de leur propre constitution et au développement d'un mâle, n'y puissent suffire que dans les limites restreintes. Ce qui s'observe le plus communément, dans ce cas, c'est que les deux en souffrent également ; et cela ne peut, ou en conviendra, être autrement que défavorable au résultat attendu. Seule, la femelle adulte peut fournir au fruit tous les éléments de son complet développement. Il n'est pas besoin d'insister sur ce fait.

En ce qui concerne le mâle, s'il est vrai que l'acte génital n'ait pour lui qu'une bien moindre importance, à la condition de n'être exercé que modérément, son influence héréditaire impose cependant l'obligation de ne le faire servir à la reproduction que dans le même état d'achèvement.

Ce précepte, hâtons-nous de le dire, n'est point absolu. Il ne s'applique exclusivement qu'au cas actuellement en question, savoir la reproduction et la conservation de la race dans toute l'intégrité et de ses caractères et de sa vigueur. Des convenances économiques particulières, commandent, dans la plupart des cas de la zootechnie industrielle, de le faire fléchir. Nous pouvons même dès maintenant restreindre son application aux races chevalines, les seules qui, par leur destination présente et future, doivent être conservées avec toute la puissance et la vigueur de leur constitution, et même améliorées sans cesse dans cet unique sens. Leur principale destination sera toujours, en effet, quoi qu'il arrive, celle d'agents mécaniques, et par conséquent leur meilleur état celui dans lequel elles produiront le plus de force.

Parmi ces convenances économiques dont nous venons de parler, quelques-unes conduisent à se préoccuper de l'influence réciproque des reproducteurs sur l'état du produit, dans de certaines conditions données. La

mère, par la nature même de sa fonction, devant d'une manière absolue ne point demeurer au-dessous de l'âge adulte et d'une bonne constitution, pour être rationnellement accouplée, on s'est demandé s'il ne serait point possible de faire prévaloir l'influence du père, en dirigeant son choix d'une certaine façon.

C'est surtout au point de vue de la production des sexes, que ces considérations ont éveillé l'attention des zootechniciens.

Des observations et des expériences recueillies ou exécutées, sur l'espèce ovine par Girou de Buzareignes et par M. Martegoute, sur l'espèce bovine par Lemaire et M. Tisserant, sur l'espèce humaine et sur l'espèce mullassière par nous-même, tendraient à établir que le sexe du produit de l'accouplement dépend précisément de l'état réciproque des reproducteurs au moment de la fécondation. Les résultats obtenus par les observateurs que nous venons de citer, sont concordants en ce sens que celui des procréateurs qui est le plus vigoureux, celui dont l'état physiologique est le plus parfait, communiquerait, d'après ces résultats, son sexe au produit. Les faits consignés par M. Martegoute sont surtout concluants, parce qu'ils sont chiffrés. Cet observateur distingué a noté les différentes périodes de l'agnelage dans son troupeau de brebis couverts par un unique bélier, exécutant ce qu'on appelle la lutte en liberté. Dans la première période, le nombre des agneaux mâles a été de 13 contre 4 femelles ; dans la seconde, 3 mâles seulement contre 15 femelles ; dans la troisième enfin, de 9 mâles contre 4 femelles. On voit par là que dans la période moyenne, alors que la lutte a dû être la plus active, le nombre des femelles prédomine dans une proportion énorme, tandis que c'est le contraire qui a lieu dans les périodes extrêmes, où le nombre des brebis en chaleur étant moins considérable, le bélier trouve moins à s'épuiser.

Le même fait a été observé par M. Martegoute dans d'autres conditions. En voici textuellement la relation : " En 1852, des naissances issues de jeunes brebis saillies par un bélier, d'une extrême vigueur et très-fortement nourri, ont donné 25 mâles et 9 femelles seulement : 71,73 p. 100 en mâles, 28,27 p. 100 en femelles.

" Plus tard, le même bélier, encore en pleine vigueur, ayant été donné à certaines brebis qui finissaient d'allaiter leurs fruits, moment où la brebis est fort épuisée, il en est résulté une fois, en 1853, 8 naissances mâles contre 4 naissances femelles, et une autre fois, en 1854, 17 naissances mâles contre 9 femelles : les deux fois réunies, 55,78 p. 100 en mâles, et 34,22 p. 100 en femelles."

Toutes les races domestiques sont en possession, dans une certaine mesure,

de la totalité des aptitudes dont l'ensemble est exploité pour nos besoins, dans chacune des espèces auxquelles ces races appartiennent. Les conditions de la culture, et peut-être plus direct de l'intervention de l'homme, ont fait prédominer, chez quelques-unes d'entre elles, certaines de ces aptitudes. Il n'est pas impossible, par exemple, que les circonstances économiques, plus que les conditions agricoles, aient été pour quelque chose dans la formation immémoriale des races que nous appelons laitières, parce qu'elles sont remarquables surtout par l'activité sécrétoire de leurs mamelles. L'industrie des populations au milieu desquelles cette aptitude spéciale a pris naissance, explique mieux son développement, dans l'état actuel de la physiologie, que toute autre considération tirée de la constitution géologique ou agricole des localités. Toujours est-il que ce qui est rendu évident par l'observation des animaux soustraits à l'influence de l'état social, c'est que le développement de l'aptitude dont il s'agit ne peut être qu'une conséquence de ce même état. Dans les pures conditions de la nature, il n'y a point de raisons pour que les mamelles fournissent du lait au delà des besoins de la nutrition du fruit.

Quoi qu'il en soit, la base logique de tous les perfectionnements du bétail, en vue des nécessités sociales, est dans l'accroissement de ses aptitudes natives. Il appartient à l'économie rurale de déterminer dans quel sens cet accroissement peut être efficacement et avantageusement entrepris. Les convenances agricoles, industrielles et commerciales, les cultures possibles, les qualités particulières du chef d'exploitation, les débouchés, doivent décider seuls du choix des améliorations à réaliser. Mais c'est la fonction de la zootechnie de fournir les principes sur lesquels s'appuient ces améliorations, et d'indiquer les moyens de les effectuer.

C'est par l'entraînement, naturel ou méthodique, que les animaux acquièrent, à des degrés divers, les caractères qui leur sont propres ; et ce qui est remarquable, c'est que l'observation exacte confirme, dans leur constitution, l'existence de différences organiques précisément conformes aux principes sur lesquels nous nous appuyons. Nous allons le montrer tout de suite, et cela nous conduira naturellement à faire voir une nouvelle confirmation de ces principes dans la constitution des animaux plus particulièrement propres à la consommation, dans l'organisme de ceux qui offrent au plus haut degré l'aptitude à utiliser leur ration au point de vue de la production de la viande.

Nous venons de poser en fait que les animaux de l'espèce chevaline les plus propres à la production du mouvement ou de la force, sont surtout

remarquables par le grand développement de leurs poumons, et en un mot des organes contenus dans la cavité thoracique ; ce qui équivaut à dire, en physiologie, que cette aptitude correspond à l'activité des fonctions respiratoires et circulatoires. Eh bien, les recherches consignées dans le mémoire de M. Baudement, établissent que ce fait se vérifie également pour l'espèce bovine.

En effet, il est résulté de ces recherches que le développement des poumons est toujours en raison directe de la conformation la plus propre au travail, et en raison inverse, au contraire, de celle qui caractérise l'aptitude à la production de la viande. Nous verrons par la suite, et on sait d'ailleurs que, dans cette espèce, les races de boucherie se font surtout remarquer par l'ampleur de leur poitrine.

La véritable sélection consiste, à agir d'abord sur le développement des individus, au moyen des agents hygiéniques dirigés d'après les principes méthodiques de la gymnastique fonctionnelle ; puis, à transmettre par la génération les résultats acquis, en accouplant toujours entre eux ceux de ces individus qui les présentent au plus haut degré. Après quelques générations, les améliorations se fixent, les aptitudes de la race se manifestent, et leur transmission héréditaire, en puissance, seconde considérablement l'influence de l'éducation, en la rendant toutefois encore plus nécessaire.

L'âge et l'état réciproques des reproducteurs choisis, suivant le sens du perfectionnement cherché, peuvent avoir de l'importance ; mais ce n'est pas ici qu'il convient d'indiquer rien de précis à cet égard ; les indications seront mieux à leur place à propos de la zootechnie de chaque espèce en particulier. Disons seulement qu'il paraît admissible que les mâles adultes et complètement développés sont plus propres à la transmission des aptitudes relatives à la production de la force mécanique ou du travail, que les mâles jeunes, à celle de l'activité nutritive. D'où il résulterait que dans la sélection des races de boucherie, les mâles âgés devraient être exclus, et recherchés au contraire, dans une certaine mesure, bien entendu, pour les races de travail.

Ici se présente à examiner une question fort importante.

Dans quelle limite la sélection peut-elle utilement s'exercer, et que faut-il penser des idées généralement répandues sur l'influence de la *consanguinité* ? Y a-t-il des inconvénients à opérer la sélection dans la famille, et même en proche parenté ? ou bien y aurait-il au contraire des avantages ?

On compterait facilement les zootechniciens et les éleveurs qui ne partagent pas, au sujet de la consanguinité, ou accouplement des proches pa-

rents entre eux, le préjugé commun. Sans que personne se soit jamais donné la peine de le prouver, on croit en général que les mariages consanguins sont une cause nécessaire d'affaiblissement et de dégénérescence, pour les familles et pour les races. Le seul fait de l'union, dans l'acte générateur, de deux individus appartenant à ce que l'on appelle le même sang, suffirait pour donner naissance à un vice constitutionnel, dont l'intensité s'accroîtrait ensuite comme les générations consanguines. Les lois morales des peuples, basées sans doute sur d'autres considérations, ont beaucoup contribué à fortifier ce préjugé. En somme, on ne trouverait guère que MM. Huzzard, Baudement et Gayot, parmi les zootechniciens, qui ne repoussent point la consanguinité ; quelques autres l'admettent pour les races de boucherie, tout en lui reconnaissant les inconvénients accusés, mais en considérant précisément que dans le cas ces inconvénients deviennent des avantages.

Il faut dire pourtant que l'examen sérieux de la question démontre qu'il n'y a absolument rien de fondé dans tout cela. La consanguinité, en tant qu'union d'un même sang, ne saurait avoir aucune conséquence fâcheuse. La physiologie commande de la considérer ainsi ; et les faits, quels qu'ils soient d'ailleurs, en viennent donner la preuve incontestable.

Il est bon, d'abord, de faire remarquer que dans les observations invoquées à l'appui de l'influence pernicieuse de la consanguinité, on a toujours négligé de distinguer entre cette influence et celle de l'hérédité morbide, tout aussi constante, nécessairement, que l'hérédité normale. On a par conséquent attribué à la consanguinité, ce qui était le fait de l'hérédité morbide, ou tout au moins pouvait l'être. Cela suffit, en tous cas, pour ôter toute valeur probante aux observations invoquées. On comprend facilement que, dans les accouplements consanguins, les inconvénients de cette transmission des vices constitutionnels s'accroissent comme les avantages de la fixation des améliorations ; car, ainsi que l'a dit avec raison M. Eug. Guyot, " la consanguinité, c'est la loi d'hérédité agissant à puissances cumulées, ainsi que deux forces parallèles appliquées dans le même sens."

Ces trois dernières lignes expriment exactement et clairement quel doit être le rôle de la consanguinité dans la sélection. Il est certain, d'après cela, qu'elle est le moyen le plus certain de fixer les améliorations, et d'arriver en peu de générations au but du perfectionnement. L'expérience l'avait démontré aux grands éleveurs anglais ; ce doit être maintenant une des vérités les mieux acquises à la zootechnie. L'influence mal-

faisante de la consanguinité est une pure fable ; comme tant d'autres opinions reçues et que l'on respecte en raison de leur ancienneté, c'est une simple création de l'esprit en faveur de laquelle aucun fait n'est venu déposer. Ceux que l'on invoque sont des faits complexes, dans lesquels il est absolument impossible de faire aucune part à l'influence abstraite de la consanguinité, puisque jamais l'état constitutionnel des procréateurs n'a été constaté. Comment distinguer, dans ces cas, cette influence abstraite de celle bien démontrée de l'hérédité morbide ? Les observations en sens inverse ont, par contre, une valeur absolue, et elles sont nombreuses.

Pour résumer en peu de mots ce chapitre, nous dirons que la sélection telle que nous avons essayé d'en exposer les éléments, doit être considérée comme la méthode essentielle de perfectionnement du bétail. Cette méthode consiste à choisir les reproducteurs mâle et femelle qui l'un et l'autre, présentent au plus haut degré parmi leurs pareils la conformation et les aptitudes propres à atteindre le but industriel que l'on se propose ; puis à développer, chez le produit de leur accouplement, cette conformation et ces aptitudes, au moyen de la gymnastique fonctionnelle appliquée aux organes qui les déterminent. Les résultats obtenus par ce dernier moyen, d'une efficacité maintenant incontestable, se transmettent en totalité ou seulement en partie à la génération suivante ; celle-ci les étend et le fixe à son tour, concurremment avec les agents hygiéniques, dont l'action se continue jusqu'à ce qu'ils soient devenus constants.

Nous montrerons que quel que soit le mode de génération mis en pratique, il n'y a d'amélioration réelle, d'amélioration solide et durable, qu'autant que les reproducteurs sont choisis conformément au principe qui domine la sélection. Ce principe est donc, encore un coup, le premier de tous en zootechnie. Pour mieux dire, seul il est un principe ; tout le reste n'est qu'un ensemble de moyens plus ou moins propres à procurer sa réalisation.

(A continuer).

Recherches faites à Grignon sur l'efficacité du sel dans la fertilisation des terres.

L'utilité du sel comme engrais a été mise en évidence dernièrement, par les travaux de M. Velter, qui sont venus corroborer les résultats obtenus antérieurement, de cet agent dans la fertilisation des terres. Des expériences établies l'année dernière, dans les conditions les plus propres à bien faire ressortir l'efficacité de cette substance

ont confirmé entièrement le résultat de ces recherches.

Ces expériences ont été disposées sur une terre très-calcaire, la plus favorable à ces essais ; elles ont été installés sur trois cultures : une de blé, une d'orge et une de betteraves.

Culture de blé de printemps.

Le terrain sur lequel a eu lieu cette culture a une couche végétale de 1½ pouce à 1¼ de pouce d'épaisseur ; au-dessous de cette partie active du terrain se trouve le sous-sol, très perméable, mais pauvre en matières organiques.

Un bon labour fut exécuté avant l'hiver, et fut suivie au printemps, par des hersages réitérés, dans le but d'enlever la majeure partie des plantes qui pouvaient nuire à la végétation de la céréale. Ces façons d'ameublissement et de nettoyage furent complétées par un second labour, moins profond que le premier, suivi de hersages et de roulages, pour mettre la terre en état de recevoir l'ensemencement.

Quelques parcelles de deux acres chacune, aussi semblable que possible de composition furent ensemencées en blé bleu et riche mélangés vers la fin de mars.

Le semis fut exécuté à l'aide du semoir à cheval de Grignon, en lignes distantes de 2 pouces et 1½. La terre laissait un peu à désirer sous le rapport de son état de division ; des motes assez nombreuses, durcies par la sécheresse, n'avaient pu être réduites par les opérations qui avaient été pratiquées, de sorte que le semis ne fut pas très-régulier.

On s'en aperçut à la levée ; quelques parties de lignes manquèrent. Ces lacunes s'étant montrées également dans toutes les parcelles, on peut néanmoins considérer les résultats comme comparables.

Après l'exécution des semis, chacune des parcelles reçut une espèce d'engrais ; ceux-ci furent répandus à la volée, et recouverts à l'aide d'un hersage pratiqué dans le sens des semis.

Le sel fut appliqué à la dose de 300 livres à l'arpent, et mis en comparaison avec des phosphates, de potasse, etc.

Il a fallu près de trois semaines pour voir apparaître les premières feuilles de blé ; une sécheresse qui avait commencé vers la fin de mars, avait persisté pendant près d'un mois ; elle nuisait beaucoup à la levée.

Dans le courant du mois de mai, on pratiqua un binage. Cette opération était bien nécessaire, non-seulement pour entretenir la surface du terrain meuble, mais aussi pour détruire beaucoup de mauvaises herbes.

Bientôt après, on put distinguer à la luxuriance de la végétation, le blé qui avait reçu sel.

La végétation de cette parcelle présentait un blé dont les feuilles, fortement développées, large, d'un vert intense, annonçaient des plantes vigoureuses.

Il conserva sa vigueur jusqu'au moment de la récolte. Celle-ci eut lieu un peu plus tard que dans les autres parcelles ; sa maturité put s'accomplir plus parfaitement, car il eut beaucoup moins à souffrir, ou plutôt il traversa la période de sécheresse plus facilement que les autres.

La récolte fut faite vers la fin de juillet ; le produit de chaque parcelle fut mis en moyettes, qui restèrent sur place pendant une quinzaine. Dans cet état, le blé acheva de mûrir et acquit plus de qualité.

Le battage fut effectué au fléau. Cette opération, d'une exécution difficile pour les blés qui avaient reçu les phosphates et l'engrais de potasse, se fit plus aisément pour le blé qui avait reçu le sel, parce que les épis étaient plus beaux et renfermaient des grains plus gros, mieux nourris.

Alors que les produits des parcelles expérimentées avec l'engrais de potasse et le phosphate, oscillèrent entre 23 et 26 minots à l'arpent, les parcelles, pour comparaison, sans engrais, 23 minots pesant de 61 à 63 livres le minot, le blé qui avait reçu le sel fournit 57 minots de grain, pesant 65 livres le minot.

Ce résultat démontre déjà l'efficacité de cet engrais pour le blé ; les autres plantes ont également bien profité de son emploi.

Culture de l'orge.

Pour cette plante, il n'y a eu de comparaison établie qu'entre le fumier employé seul sur cette parcelle, à côté d'une autre parcelle, sur laquelle le fumier appliqué avait préalablement été arrosé d'eau salée.

La quantité de fumier employée dans les deux cas, a été la même ; le sel a été mis à la dose de 1250 livres.

Le terrain sur lequel eut lieu l'expérience est très-calcaire ; il était moins riche que le précédent, mais assez propre ; il avait été labouré avant l'hiver. Un autre labour, pratiqué au printemps, enfouit l'engrais.

L'orge fut semée à la volée sur ce labour, elle fut recouverte un peu profondément par quelques coups de herse énergiques.

On a observé également pour cette plante des faits analogues à ceux signalés pour le blé.

Le sel a activé le développement herbacé de la plante ; il a augmenté l'ampleur des feuilles, et le développement des tiges.

Les résultats à la récolte n'ont pas été bien sensibles en faveur du sel ; on n'a constaté qu'une différence de 3 minots, le grain pesait 1½ livre de plus par minot.

Il est vrai de dire que la récolte a

été faible (78 minots), et que placée sur une terre naturellement sèche, peu profonde, elle a beaucoup souffert de la sécheresse du printemps.

Culture de la betterave.

Ces plantes ont été placées sur une terre analogue à celle que l'orge occupait.

Des labours et autres façons ont été pratiqués, pour la préparer à recevoir le semis.

Sur deux parcelles contiguës, choisies pour l'expérience, on a mis du fumier sur l'une, et du fumier salé sur l'autre, à la même dose et dans les mêmes conditions que pour l'orge.

Les betteraves, reçurent, pendant le cours de leur végétation, tous les soins que l'on consacre à ces plantes.

Les façons de nettoyage et les éclaircissements furent pratiqués, aussi souvent que l'état du sol et la croissance de la plante l'exigeaient.

Pendant la végétation, on n'a observé qu'une légère différence dans les parcelles ; la levée avait été régulière, et ne laissait pas de vides dans les lignes.

La récolte s'est montrée bien supérieure dans le lot amendé avec le fumier salé ; la différence est même très-sensible, et il n'est pas douteux qu'elle eût été plus prononcée encore, si l'année avait été plus favorable à ces terrains secs ; car l'état hygrométrique du sol a une grande influence sur l'action que doit produire le sel.

La parcelle qui a reçu le fumier a donné 47,000 livres à l'arpent.

Celle qui a reçu le fumier salé 56,000 livres, ce qui donne en faveur du sel une différence de 9,500 livres.

Tous ces résultats concordent à démontrer l'utilité du sel et montrent son efficacité dans les terres qui lui sont favorables.

BERTRAND.

Culture profitable.

On nous informe que, l'année dernière, un cultivateur des environs de Montréal a récolté, sur un petit morceau de terre, des échalottes qui lui ont rapporté la jolie somme de trois mille six cents piastres. Cultivateurs, vous surtout qui êtes près du marché, faites-en l'essai et vous verrez.

La chose ne doit pas surprendre, quand on songe que nous avons un riche cultivateur, à Waterville, en ce district, qui vend chaque année, sur notre marché, des choux et des patates pour plus d'un millier de piastres.—Pionnier de Sherbrooke.

La Semaine Agricole.

MONTRÉAL, 15 SEPTEMBRE 1871

De la comptabilité agricole.

SES AVANTAGES ET SA NÉCESSITÉ.

Il serait difficile de concevoir aujourd'hui comment un établissement industriel ou commercial pourrait avoir quelque succès prononcé, si l'administrateur, quelque habile qu'il fût, n'appuyait avant tout ses spéculations sur une bonne comptabilité. Les livres bien tenus n'ont à la vérité aucune influence sur les faits consommés, ils ne font que constater les résultats obtenus ; mais s'ils n'ont pas d'effet rétroactif, ce qui est indubitable, ils n'en sont pas moins pour l'homme qui sait les interroger et les consulter, une école permanente où l'expérience l'enseigne et l'instruit ; or l'expérience enseignée par les faits, exprimée par les chiffres, se place, comme élément de succès, bien au-dessus des théories et des principes. On peut bien en cernant les traités d'agriculture théorique et pratique s'approprier l'expérience de ceux qui nous ont précédés dans la carrière agricole, mais il ne resultera de cette étude qu'une expérience générale, banale si l'on veut, qui s'applique aux faits généraux, constants et universels. Ce n'est pas là le vrai caractère de l'expérience en agriculture. Ici, pour qu'elle soit profitable, elle doit être locale, et résulter des observations spéciales faites sur la terre qu'on exploite, et basée sur les circonstances si complexes qui dominent la position de chacun. Les ouvrages et les cours d'agriculture sont donc destinés à enseigner l'expérience générale ; mais l'expérience particulière, spéciale, ne peut être que le résultat des études entreprises sur les faits soigneusement enrégistrés dans chaque situation ; et c'est là le but de la comptabilité.

Elle n'a ni la mission ni le pouvoir de corriger les faits consommés ; son but consiste à éclairer le présent, et à tracer la route qu'il convient de suivre pour l'avenir. Son résultat définitif est de diminuer les pertes et d'augmenter les bénéfices du cultivateur. Aujourd'hui que l'estime, la considé-

ration et l'aisance sont acquises à l'homme qui a créé ou maintenu sa fortune au prix d'un travail utile ; aujourd'hui que les chiffres sont une puissance, on ne peut douter que la comptabilité ne soit le premier fondement de toute entreprise agricole.— Si l'agriculture se modelait sur un type unique, si elle revêtait qu'une seule forme qui fut inflexible et invincible, on contesterait à bon droit la nécessité des comptes de culture ; mais comme sur le même terrain, dans les mêmes circonstances, elle affecte les formes les plus diverses, être la représentation des systèmes les plus opposés, il est impossible sans comptabilité de choisir parmi ces différents systèmes celui qui est le plus profitable dans les circonstances où l'on se trouve.

D'ailleurs, quand même l'expérience générale serait suffisante pour indiquer à quel système il convient de s'arrêter, il ne s'ensuivrait pas que l'on pût se passer de comptes réguliers. Une exploitation agricole est très complexe dans les parties qui la composent. On voit dans une ferme des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des porcs ; dans les terres, du blé, du trèfle, des pois, des patates, de l'avoine, des légumes-racines, etc. Pour se faire aider on peut choisir des domestiques à gages ou des journaliers.

Enfin une même combinaison agricole se compose d'une multitude d'éléments auxquels on donne plus ou moins d'extension suivant la mesure du bénéfice qu'ils procurent. Or, sans comptabilité il n'est pas facile de distinguer les spéculations qui paient de celles qui ne paient pas. Bien plus, nous craignons peu de nous tromper en affirmant que l'homme qui ne s'est pas éclairé du flambeau des saines doctrines, choisira souvent le parti le moins profitable. Supposons qu'un cultivateur, qui ne se dirige pas d'après les enseignements d'une bonne comptabilité, s'aperçoive vaguement que son capital diminue insensiblement ; il en cherche la cause. L'étendue de sa terre est divisée en deux parties ; les fourrages et les grains. Ceux-ci seuls conduits au marché se convertissent en numéraire, ils sont la source du bénéfice.

Les fourrages se consomment sur la ferme par des vaches qui donnent un peu de lait et quelques veaux ; il

est donc bien évident que la partie de la terre consacrée aux fourrages rapporte peu en comparaison de l'autre. Comme conséquence de ce raisonnement, le cultivateur augmentera la partie consacrée aux grains aux dépens des fourrages ; il aura cru rétablir l'équilibre, et il n'a fait que hâter le moment de sa ruine.

S'il eût été guidé par sa comptabilité, il aurait bien vu la diminution de son capital ; mais il en aurait découvert la véritable cause. Ses livres lui auraient montré que le fumier est souvent le principal produit du bétail, et non les veaux et le lait ; il aurait vu encore que le fumier est le principal faiseur de blé. En continuant ses déductions, il aurait été amené à conclure qu'en augmentant l'étendue consacrée aux prairies, il aurait diminué les frais de culture, augmenté la masse de ses fumiers, et partant qu'il aurait récolté plus de blé.

Cette hypothèse n'est que trop généralement la réalité de ce qui se passe en Canada ; elle suffira pour montrer aux moins clairvoyants comment on peut se ruiner avec le raisonnement qui ne repose pas sur la comptabilité.

Il y a actuellement à Québec une députation de la Chambre d'Agriculture d'Ontario dans le but de proposer la fusion des deux expositions provinciales en une seule grande exposition. Le comité conjoint de l'Exposition de Québec a eu plusieurs entrevues avec ces messieurs et une députation du Bas-Canada ira à son tour au prochain concours d'Ontario, qui a lieu à Kingston, pour reprendre les pourparlers et tâcher d'arriver à une entente.

Le choix du lieu est à peu près ce qu'il y a de plus difficile. Les Haut-Canadiens accepteraient Ottawa : mais les Bas-Canadiens considèrent que ce grand concours ne peut avoir lieu que dans la plus grande ville de la Province.

Si l'on songe que Québec même, avec ses 70,000 âmes, n'a pu suffire à héberger convenablement les nombreux visiteurs de cette semaine, comment peut-on espérer qu'Ottawa pourra en recevoir le double ? Une grande exposition de la Puissance attirerait 50,000 à 60,000 étrangers. Il n'y a que Montréal qui puisse suffire à cet immense demande d'hospitalité.

Nomination au Conseil Agricole.

Nous apprenons que M. J. R. Faribault, notaire de l'Assomption a été nommé membre du conseil Agricole, en remplacement de feu l'Hon. P. U. Archambault.

Cette nomination sera accueillie ici avec beaucoup de sympathie, et donne satisfaction à tout le monde.

Comme agriculteur, M. Faribault, jouit d'une réputation aussi belle que bien méritée. Les propriétés qu'il exploite à quelques arpents du village de l'Assomption sont une preuve qu'il sait faire mettre à exécution les principes d'une saine théorie.

L'exposition Provinciale de Québec

Québec, 12 sept. 1871.

L'exposition provinciale a toujours pour effet d'attirer une affluence extraordinaire de visiteurs. De tous les points du pays, les curieux s'empres- sent de venir contempler les belles choses que l'on exhibe toujours en pareille circonstance et qui donnent une idée de notre progrès dans l'agriculture, les manufactures et les arts.

Au point de vue agricole, l'exposition n'est pas aussi bien réussie que celle de Montréal. Les articles sont moins nombreux et peut-être pas aussi remarquables en général. Plusieurs de nos principaux exposants n'ont pas cette année amené d'animaux à Québec. Ainsi M. Cochrane, l'un des premiers éleveurs du continent, et qui tous les ans sait remporter les premiers prix, n'a ici cette année que quelques beaux représentants de l'espèce bovine. Je suis heureux pourtant de constater que le district de Québec fait des progrès sensibles. Ainsi, il exhibe beaucoup d'instruments agricoles manufacturés ici et ses faucheuses et moissonneuses peuvent rivaliser avec celles que l'on fabrique aux Etats-Unis. Toute importante que soit l'exposition agricole, je me bornerai à faire ces courtes remarques, car je laisse le soin d'en faire l'appréciation à un agronome entendu, bien connu des lecteurs de la *Semaine Agricole*, qui avant peu saura vous intéresser par la relation et la critique de ce qu'il aura vu et examiné. Il vous parlera également du département horticole, qui serait beaucoup plus considérable, si on avait décidé plus tôt de recevoir des entrées, lesquelles sont au nombre de 200 et viennent presque toutes de Québec.

Le succès cette année a été pour le département industriel. Les entrées ont doublé celles de la dernière exposition et les deux tiers sont de Québec. Si ma mémoire ne me trompe pas, le Conseil de la Chambre des Arts et Manufactures était en difficulté alors

avec le Conseil d'Agriculture et cela avait nui au succès de l'œuvre. Mais cette année, il y a eu concert et le succès a couronné des efforts faits avec harmonie et intelligence. MM. LaRivière et de Bellefeuille se sont particulièrement fait remarquer par leur activité et je suis bien aise de leur en faire mon compliment. On ne s'attendait pas à un si grand nombre d'entrées, car on eut sans doute préparé un plus grand local. Il est de fait que l'exiguïté relative de la bâtisse a nui à l'apparence des nombreux effets exhibés dans ce département. Un certain nombre d'articles ont dû être entassés les uns sur les autres, ce qui n'a pas dû faire du tout plaisir aux exposants. C'est une leçon pour la prochaine exposition.

J'ai remarqué de fort beaux travaux en marqueterie exécutés très-artistiquement. La maison Drum a su se tenir à la hauteur de sa réputation et les sets qu'elle a exhibés ont été fort admirés. Notons par exemple un magnifique garde-robe en noyer noir sculpté, à trois portes, et avec grand miroir au centre; une couchette avec ciel et couronnement fort joli et dans un genre nouveau; un buffet, style de la renaissance, avec miroir au centre, gravure dorée et incrustation de bois de rose, et finalement un set de salon en soie cramoisie à fleurs et filets dorés. M. Drum a un rival sérieux dans M. Vallières, canadien de Québec, dont l'établissement est fort achalandé. M. Vallières expose un set de salon couvert en soie jaune, genre Louis XIV; un buffet et une étagère en noyer noir, deux articles parfaitement exécutés; un set de salon bourré en côte en soie cramoisie à fleurs d'or avec deux tables à carte dont le vernis poli anglais est admirable; un set de chambre à coucher en noyer noir avec bois de citron, etc., etc.

On remarque aussi une table faite par M. Joseph Blanchet, journalier, employé actuellement à la brigade du feu de Québec, qui est admirable comme travail du à une patience incroyable. Cette table est formée de 1,700,700 morceaux de bois franc, lequel est lui même de vingt essences différentes.

La carrosserie laisse à désirer par le nombre de voitures exhibées. Citons pourtant deux voitures de louage fabriquées par M. F. X. Roy, de Montréal, contenant quelques nouvelles améliorations. Les quatre voitures de M. A. Verret, sont fort jolies et remarquables par la grâce de leur forme et leur légèreté, son *prince Albert* et son phaéton à trois sièges font surtout honneur à son établissement.

La machine de M. A. D. Ross, de Beauvillage, pour la manufacture de couvertes, toiles, tweeds, etc., mérite l'attention. Elle est simple, mais aussi

ingénieuse qu'économique. Elle sera en grande faveur auprès des cultivateurs qui pourront s'en servir avantageusement durant les longs mois d'hiver, alors qu'ils la connaîtront mieux.

M. A. T. Hodge, de Cookshire, a exposé une belle machine à laver le linge appelée *Lawrences Excelsior*, qui est bien appréciée des connaisseurs. Elle opère facilement et n'endommage le linge nullement.

La machine à fabriquer la brique de MM. Bulmer et Sheppard, est d'un grand mérite. Elle réduit le coût de la main-d'œuvre et son mécanisme est très simple. Elle fabrique six briques à la minute, et il suffit d'un homme et de quelques garçons pour la faire fonctionner.

Tous les visiteurs se sont arrêtés avec complaisance sur les échantillons de chaussures exhibés par M. P. Couture, de Québec. C'est incontestablement ce qui a encore été fait de mieux dans ce pays. L'ouvrage est d'un fini et d'une élégance superbes. M. Couture a passé deux ans à Paris pour étudier la fabrication des chaussures et il a bien profité de son voyage. M. Couture devrait établir un magasin de ses chaussures si parfaitement exécutées à Montréal et en peu de temps il y verrait accourir le monde fashionable. Je le lui conseille fortement.

La compagnie de caoutchouc de Québec expose plusieurs articles, qui sont fort remarquables. Ils sont on ne peut plus variés et bien finis. Cette compagnie qui n'opère que depuis un an ne peut déjà suffire à la demande.

M. Wm. Clendenning, de Montréal, expose de magnifiques poêles pour les salles publiques, d'un genre tout nouveau. Il est étonnant combien l'on s'ingénue à rendre plus parfaite la fabrication des poêles et à les adapter à toutes les circonstances possibles. La qualité des poêles de M. Clendenning est qu'ils peuvent absorber les gaz dangereux qui s'exhalent ordinairement des poêles chauffés au moyen du charbon anthracite.

MM. S. J. Foss et Cie, de Sherbrooke, exposent leurs fameuses machines à coudre qui sont aujourd'hui si populaires dans les familles. Elles s'adaptent au plus mince objet comme au drap le plus épais. Ce qui les caractérise, c'est leur beauté, leur simplicité et la tranquillité des mouvements comme le travail parfait qu'elles exécutent.

M. Onslow, du Gros Pin, près Québec, expose du câble fait de chanvre et des ficelles, lignes pour la pêche, en manille. M. Onslow est probablement le seul qui manufacture le chanvre de ce pays et nous ne doutons pas qu'il s'adonne à une bonne spéculation. Car notre pays est extrêmement favorable à la culture du chanvre et lorsqu'on en comprendra mieux les avantages, la manufacture du

cable prendra des proportions considérables dans cette province.

M. Wm. Evans, de Montreal, expose une grande quantité de graines d'une variété incroyable. M. Evans est depuis longtemps reconnu comme le premier grainetier du pays.

On me dit que MM. Desbarats et Dawson exposent des échantillons de reliure; mais je n'ai pu voir que ceux de M. Eusèbe Sénécal, qui sont bien exécutés et font honneur à son établissement.

Le compartiment destiné aux beaux arts mérite beaucoup l'attention de l'amateur. La collection entomologique de M. l'abbé Provencher, le rédacteur du *Naturaliste Canadien*, est tellement admirable et la plus complète qu'il y ait dans le pays. Il a fallu énormément de patience et une véritable passion d'amant de la nature pour recueillir ces milliers d'insectes aux formes les plus variées et que l'on trouve sous les climats les plus divers. M. Chevalier, un autre naturaliste, exhibe de magnifiques oiseaux, et M. J. M. LeMoine expose également des collections d'histoire naturelle, réunies après bien des années de laborieuses recherches.

Il y aurait encore mille choses à signaler. Il faudrait bien dire les beautés des tableaux à l'huile d'us au pin ceau habile du renommé M. Plamondon, tels que le *Christ sur la Croix* et *Pie IX*; parler des tableaux de M. Eugène Hamel, aussi nombreux que variés; des esquisses de M. J. W. Harrison, prises sur nature, des portraits au crayon de M. A. Rho et d'une foule d'autres. Ne faudrait-il pas parler des broderies des dames et de tous ces jolis travaux à l'aiguille et au tricot qu'elles ont bien voulu exhiber? Certainement, oui, mais le temps me manque et le courrier attend impatiemment la fin de cette correspondance pour la déposer à temps à la malle. C'est pourquoi je conclus brusquement.

Etalon importé.

La Société d'Agriculture du comté de Châteauguay a fait importer d'Angleterre un nouveau cheval reproducteur dont on vante beaucoup la beauté. Nous croyons que c'est le troisième étalon que cette société fait venir d'Europe.

Du goût d'ail dans le lait.

Un correspondant du *Journal of the Farm*, dont les champs sont infestés d'ail qu'il ne peut détruire, desire savoir s'il y a quelque moyen d'empêcher le goût d'ail de se communiquer au lait et au beurre. Un éminent cultivateur des environs de cette ville dit que pour cela il s'y prend de la

manière suivante: vers onze heures de l'avant-midi, il fait sortir ses vaches du champ où il y a de l'ail et les mène dans un pacage exempt de cette peste. Il dit que par ce moyen, quand arrive le soir le vilain goût d'ail est entièrement disparu du lait. Pour carroborer son avancé il prétend que si les vaches ne passent pas la nuit au champ, leur lait qui avait le goût d'ail, le soir, a, le matin, perdu ce goût. Nous donnons cette prétention pour ce qu'elle vaut, et nous espérons que quelques-uns de nos lecteurs en confirmeront l'exactitude, ou nous donnerons quelque chose de mieux.

Manière d'ajuster un collier à un cheval.

Nous voyons dans le *Harness and Carriage Journal*, que dans l'Ouest, on se sert du procédé suivant, pour ajuster parfaitement un collier au cou d'un cheval, de manière à ce qu'il porte également sur le cou et les épaules de l'animal. On trempe le collier dans de l'eau jusqu'à ce que le cuir soit tout-à-fait humide, puis on le passe au cou du cheval, ayant soin de le boucler ferme, et on le laisse là jusqu'à ce qu'il soit devenu sec. Si l'on attelle le cheval et qu'on lui fasse tirer une pesante charge le collier ne s'ajustera que plus parfaitement: on pourrait le lui laisser l'espace de 4 ou 5 heures, c'est-à-dire jusqu'à ce que le collier soit parfaitement sec, il conservera toujours la forme qu'il aura prise, et comme il s'ajuste exactement tout autour du cou de l'animal, jamais il ne lui occasionnera d'écorchures.

Suif végétal.

Il croît en Chine un arbre particulier, appelé arbre à suif, dont le fruit contient une graine qui est recouverte par une matière blanche, dure et grasseuse, que les indigènes convertissent en chandelles. On se propose d'introduire cet arbre dans la Caroline du Sud, dans le Sud de la France et dans l'Algérie, où, l'on a toutes les raisons de croire qu'on pourrait le cultiver. En Chine, cet arbre forme de vaste forêts, et est une des principales branches du commerce local. Le gouvernement de l'Inde Britannique s'étant assuré qu'il pousse dans le Punjab et les provinces nord-ouest tout aussi bien qu'en Chine, a introduit sa culture dans les différentes parties de la Péninsule. La matière grasseuse produite par cet arbre soutient avantageusement la comparaison avec le plus beau suif, et manufacturé en chandelles, il brûle avec une lumière claire, blanche, très-brillante, sans fumée ni odeur désagréable.

Opinion du Professeur Voelker sur les cendres.

Nous avons toujours eu une grande confiance dans les cendres comme agent fertilisateur, et nous avons souvent pris l'occasion de parler dans la *Semaine*, des grands avantages que procurent leur application. Le Professeur Voelker, l'éminent chimiste agricole qui est indubitablement la plus haute autorité de la Grande-Bretagne sur ces matières, rend le témoignage suivant sur la valeur des cendres de bois. Dans des remarques qu'il a faites devant le Conseil de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, il a établi que, "les cendres de bois contiennent non-seulement de la potasse, mais contiennent aussi en quantité considérable, du phosphate de chaux, ainsi que du carbonate et du sulfate de chaux. Ensuite, il ajoute: "L'application des cendres équivalait tout à la fois à l'application de la potasse, des os, du plâtre, et de la marne; et cela fera certainement comprendre la supériorité des effets produits par les cendres comparés à ceux de la potasse seule. C'est pourquoi je préférerais acheter des cendres de bois plutôt que de la potasse; parceque la potasse ne contient qu'un seul de ces constituents. Il y a beaucoup de potasse dans les cendres; et quand bien même elles sont lessivées, elles forment encore un silicate de potasse" (composé de silice de potasse.) Après cette déclaration du Professeur Voelker, nous avons encore une plus grande confiance dans les cendres, et nous en recommandons avec plus d'assurance à nos cultivateurs l'emploi sur leurs terres.

Prenons-y, l'application de la cendre vaut à elle seule, une application de potasse, une application de poudre d'os, une application de plâtre, et une application de marne, employées simultanément."

Ramassons donc toutes les cendres, lessivées ou non lessivées, pour les faire servir sur nos terres.

Les grains enrichissent le fumier.

Presque tous les cultivateurs savent que la qualité du fumier dépend de l'espèce de nourriture dont on a alimenté ses animaux, par exemple des chevaux généralement nourris d'avoine fournissent un meilleur fumier que des chevaux nourris d'herbe.

Il y a des grains qui contiennent plus de nitrogène que d'autres, et partout, donnent au fumier plus de propriétés fertilisantes. L'orge est le plus maigre des grains, le blé-d'inde est un peu meilleur, et l'avoine leur est meilleur de 20 par cent.

A quelle profondeur il convient de semer le blé.

Un cultivateur du New Jersey, pour s'assurer de la profondeur à laquelle le blé doit être semé, a fait cette expérience avec les résultats suivant :

Blé semé à une profondeur de	Levé au bout de	Nombre de plantes levées.
Pouces.	Jours.	
1/2	11	7-Huitièmes
1	12	Tout
2	18	7-Huitièmes
3	20	7-Huitièmes
4	21	La moitié
5	22	3-Huitièmes
6	23	1-Huitième

Pilules purgatives de Farson

Meilleur remède pour les familles. *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

Valeur de la paille dans les fumiers.

On constate par l'étude de la chimie que les différentes pailles ne possèdent pas la même valeur dans les fumiers. Cette valeur relative est déterminée par la quantité de nitrogène contenue dans la paille. La paille d'orge est la plus maigre de toutes ; celle d'avoine et de seigle est d'à-peu-près un tiers meilleure ; celle de blé vaut presque le double de celle d'orge ; celle de sarrazin est meilleure que celle de blé ; le foin et les sucets de blé d'inde sont préférables aux pailles dont nous venons de parler, et contiennent cinq fois plus de nitrogène que la paille d'orge ; et le trèfle rouge ainsi que le pesat de pois en contiennent huit fois plus que la paille d'orge.

Soit que ces substances soient directement mêlées au fumier, soit qu'on les fasse d'abord passer par le corps des animaux, elles produisent leurs effets relatifs.

Le Liniment Anodin de Johnson

Est aussi bon pour l'usage interne qu'externe, et possède un mérite réel.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC.

(Correspondance particulière de LA MINERVE.)

Québec, 13 Sept. 1871.

Je vous envoie quelques remarques sur l'exposition des animaux, notes prises à la hâte pour la *Minerve*, mais que je me propose de développer dans le numéro de la *Semaine Agricole* du 1er octobre.

Espèce chevaline.

Le département des chevaux est assez bien

rempli, les sujets sont magnifiques. Parmi les perchérons, celui du comté de L'Assomption remporté, pour la troisième fois le premier prix.

Espèce bovine (Durhams.)

Les Durhams sont peu nombreux, mais de bonne qualité.

Ayrshires.

Les animaux de la ferme Logan, comme d'habitude, occupent le premier rang.

Herefords et Devons.

Je regrette que les Herefords et les Devons soient représentés par un si petit nombre d'individus.

Alderneys.

Les sujets de cette race sont remarquables par leur type particulier.

Bœufs d'engrais.

Ils sont dans le meilleur état possible ; le roi de l'occasion est rouge et appartient à M. Delanay, de Québec.

Race croisée.

Dans ce département il y a des sujets des plus remarquables, quelques unes des vaches laitières exposées dans cette classe ont des formes (surtout les hanches) à faire envie aux éleveurs des races pures. Une petite bête d'engrais égale un bon sujet Durham engraisé.

Espèce Bovine.

Il y a un nombre de bons moutons, mais aussi bon nombre de mauvais : les mèches peu divisées de leur laine laissent voir la dégénérescence de la race.

Cotswolds.

La classe des Cotswolds est représentée par des sujets remarquables par leur taille, leurs formes, leur laine, et surtout par une crinière longue et touffue qui caractérise le pur cotswold.

Parmi les Liecosters, il y a des n.âles qui montrent le vieux sang de l'espèce.

Espèce Porcine.

Dans la race porcine, les Berkshires sont bons ; les échantillons sont gros et tous ont la couleur de l'espèce. A part quelques bons sujets, la classe des Lssex laisse à désirer ; les formes nouées des exhibés, ainsi que la couleur ne peuvent satisfaire même les moins exigeants.

Volailles.

Le département des volailles est représenté par de bons échantillons d'à peu près toutes les espèces de volailles. Une collection appartenant à mon ami Ls. Lévesque, Ecr., renferme depuis la volaille la plus ordinaire jusqu'à la plus cultivée : elle contient plus de soixante échantillons.

Je dois vous faire remarquer que l'absence du stock de M. Cochrane se fait sentir dans la présente exposition, et que Montréal et ses environs fournissent une bonne partie dans les différentes classes d'animaux.

Tout à vous,

Dr. G.

LISTE DES PRIX.

CHEVAUX.

I—Étalons pur sang—1er prix Joseph Shedden, Montréal ; 2nd, William Barlow, Richmond.

II—Étalons pour carrosse importés, 1er prix, August Cosgrave, de la Rivière Ouellet.

III—Clydes, 1er prix, Société d'Agriculture de Napierreville.

IV—Perchérons—1er prix, la Société d'Agriculture de l'Assomption ; 2d, Société d'Agriculture de Verchères ; 3me, Société d'Agriculture Jacques Cartier ; 4me, Mention honorable, John Deloge, Charlesbourg.

V—Normandie, 1er prix, Louis L'Heureux, Chateau Richer.

VI—Suffolks : 1er prix, la Société de Montmagny.

VII—Étalons pesant 1200 lbs et audessus, 1er prix Joseph Hickson, Côte St. Paul ; 2nd Joseph Lemoine ; 3me, Moise L'Heureux, l'Acadie ; 4me, Mention honorable, Adolphe Bernard, Belœil.

VIII—Étalons pesant moins que 1200 lbs, 1er prix, Pierre Lachance, Laprairie ; 2nd Ls. Barbeau, Ste Marie de la Beauce, 3me Elie Langlois, Varennes ; 4me, Mention honorable James E. Seville, Portneuf.

IX—Étalons de trois ans de toute race—1er prix John Shedden, Montréal ; 5e, Clément Dansereau, Verchères ; 3me Louis Duval, St. Augusta ; 4me Mention honorable, Jacques Dion Ancienne Lorette.

X—Étalons de deux ans de toute race—1er prix, John Shedden, Montréal ; 2me Thomas Irving, Montréal ; 3me John Adams, Latortu ; 4me, Mention honorable, Edward Ferguson, St Charles.

XI—Jument et poulain, pur sang—1er prix, John Shedden Montréal.

XII—Jument et poulain pesant 1200 lbs et audessus—1er prix John Shedden, Montréal ; 2nd, John Shedden Montréal.

XIII—Jument et poulain pesant moins de 1200 lbs—1er prix, P. A. DeBlois, Beauport ; 2nd Jean Goulet, St Pierre, Isle d'Orleans.

XIV—Pouliche de trois ans de toute race—1er prix, Thomas Irving Montréal ; 2nd, James Calvin, Québec ; 3me J L Gibb, Compton ; 4me Hon M Andre Brown, Richmond.

XV—Pouliche de deux ans de toute race—1er prix John Shedden, Montréal ; 2nd, John Shedden, Montréal ; 3me George Aldy, Beauport ; 4me Mention honorable, Olix Delaine, St Clare.

XVI—Paire de chevaux de trait—1er prix, John Shedden, Montréal ; 2me do, John Gilmore, Québec ; 3me do, Pierre Dorion, Charlesburgh.

XVII—Paire de chevaux de carrosse—1er prix, William Herring, Québec ; 2me do, William Forsyth, do ; 3me do, James J Turnbull, do ; 4me do, mention honorable, J L Gibb, Compton.

XVIII—Chevaux de selle—1er prix, James Dinning, Québec ; 2me do, J L Gibb, Compton ; 3me do, P Adolphe Caron, Québec ; 4me do, mention honorable, James P Turnbull, Québec.

XIX—Ponies Shetland—Étalons—1er prix, Joseph Hickson, Côte St Paul ; 2me do, Alexander McGibbon, Montréal.

XX—Juments Shetland—1er prix, J L Gibb, Compton ; 2me do, Alexander McGibbon, Montréal.

XXI—Prix du Prince de Galles—Pour le meilleur Etalon Percheron importé, O G Loc, L'Assomption.

BÊTES-A-CORNES.

Durhams—Taureaux âgés de 3 ans et plus—1er, 2me et 3me prix, Société d'Agriculture de Québec, Québec.

Taureaux de 2 ans—1er et 3me prix, F Wood Gray, Québec.

Taures de 2 ans—1er prix, Joseph Hickson, Côte St Paul, Montréal.

Taures de 1 an—1er prix, Joseph Hickson, Côte St Paul, Montréal.

Ayrshires—Taureaux âgés de 3 ans et plus 1er prix, J L Gibb, Compton ; 2me do, Thos Irving, Montréal.

Taureaux de 2 ans—1er prix, John Gilmour, Québec ; 2me do, Thos Irving, Montréal.

Taureaux de 1 an—1er prix, J L Gibb, Compton ; 2me do, Thos Irving, Montréal.

Vaches de 3 ans et plus—1er et 2me prix, Thos Irving, Montréal ; 3me do et mention honorable, J L Gibb, Compton.

Taures de 2 ans—1er, 2me et 3me prix, Thomas Irving, Montréal.

Taures de 1 an—1er prix, J L Gibb, Compton ; 2me et 3me do et mention honorable, Thos Irving, Montréal.

Herefords—Taureaux âgés de 3 ans et plus—1er prix, Prosper Allard, jr, St Cuthbert. Veaux au-dessous de 1 an—1er et 2me prix, Prosper Allard, jr, St Cuthbert.

Devons—Vaches âgées de 3 ans et plus—1er prix, Jas Dinning, Québec.

Aldrneys—Taureaux âgés de 1 an—1er et 2me prix, John Shedden, Montréal.

Races croisées—Vaches âgées de 4 ans et plus—1er prix, T Woodguly, Québec; 2me do, Jean Bte Blois, Rivière St Pierre; 3me do, Jas West, Petite Rivière; 4me do, mention honorable, Joseph Bell Forsythe, Québec.

Vaches de 3 ans—1er prix, Wm Fraget, Ste Colombe.

Taures de 2 ans—1er prix, Wm Taylor, Ste Foye; 2me do, Thos Delaney, Québec; 3me do, Wm Campbell, Warwick; 4me do, mention honorable, Wm Campbell, Warwick.

Taures de 1 an—1er prix, Joseph L Falardeau, St Ambroise; 2me do, Thos Delaney, Québec; 3me do, Richard Goane, Québec; 4me do, mention honorable, J Bell Forsythe, Québec.

Veaux au-dessous de 1 an—1er prix, Thos May, La Canardière; 2me do, do; 3me do, Edward Laroche, Québec.

Bêles-à cornes d'engrais et de travail de toute race—Jeune bœuf d'engrais—1er prix, George Hood, Guelph, Ont; 2me do, Thos Delaney, Québec; 3me do, do.

Vaches d'engrais ou Taures—1er prix, George Hood, Québec; 2me do, Wm A Lozen, Québec.

MOUTONS.

Leicester—Béliers de deux tontes et plus—1er prix, A Renaud, Belœil; 2nd, Wm Campbell, Warwick; 3me, W Poitras, l'Assomption.

Béliers à tonte—1er prix, J Gadbois, Terrebonne; 2nd, F Perrault, l'Assomption.

Jeunes Béliers—1er prix, A Bernard, Belœil; 2nd, J Sauriol, St Martin; 3me J Gadbois, Terrebonne.

Deux brebis de deux tontes et plus—1er prix, J Gadbois, Terrebonne; 2me, W Poitras, l'Assomption.

Deux brebis à tonte—1er prix, J Sauriol, St Martin; 2me, J Gadbois, Terrebonne; 3me, Poitras, l'Assomption.

Deux jeunes brebis—1er prix, A Bernard, Belœil; 2me, J Sauriol, St Martin; 3me, F Perrault, l'Assomption.

Cotswold—Béliers de deux tontes et plus—1er prix, M H Cochrane, Compton; 2me, Robt Crozier, Argenteuil; 3me, E Roy, St Pie.

Béliers à toisons—1er prix, M H Cochrane, Compton; 2me, M H C. chrane, do; 3me, J L Gibb, do.

Jeunes Béliers—1er prix, E Roy, St Pie; 2e M H C. chrane, Compton; 3me, E Roy, St Pie.

Deux brebis à deux tontes et plus—1er prix M H Cochrane, Compton; 2me, J L Gibb, do; 3me, E Roy, St Pie.

Deux brebis à tonte—1er prix, M H Cochrane, Compton; 2me, do, do; 3me, E Roy, St Pie.

Deux jeunes brebis—1er prix, E Roy, St Pie; 2me, do, do.

Autres moutons à longue laine—Bélier à deux tontes et plus—1er prix, U Poitras, l'Assomption; 2me, F Perrault, do.

Bélier à tonte—1er prix, R Gouin, Portneuf; 2me, U Poitras, l'Assomption; 3me, D Lefebvre, St Rémi.

Jeunes béliers—1er prix, U Poitras, l'Assomption; 2me, J Gadbois, Terrebonne; 3me E Roy, St Pie.

Deux brebis à 2 tontes et plus—1er prix U Poitras, l'Assomption; 2me, F Perrault, do; 3me, A West, Québec.

Deux brebis à tonte—1er prix, F Perrault, l'Assomption.

Deux jeunes brebis—1er prix U Poitras, l'Assomption, 2d E Roy, St Pie, 3me F Perrault, l'Assomption.

Dunes du Sud—Bélier à tonte—1er prix H ochrane, Compton.

Moutons gras de toutes races—Les deux meilleurs moutons—1er prix Jas Cowan, Allan's Corner, second U Poitras, l'Assomption.

Les deux meilleures brebis—1er prix J Gadbois, Terrebonne, 2d J Cowan, Allan's Corner, 3me do, do.

PRODUIT DE LA LAITERIE

Tinettes de beurre, 50 livres—1er prix Urgel Cormier, l'Assomption, 2d do, F A Beaudry, Pointe aux Trembles, 3me do Urgel Cormier, l'Assomption, 4me do, David E. Prince, Chicoutimi.

Beurre en quart de barrique, 28 lbs—1er prix David E. Prince, l'Assomption, 2d do, J Bte Corriveau, St Anselme. 3me do, Beaudry, Pointe aux Trembles, 4me do, William Taylor, St Foye.

Miel en gâteau—1er prix, Octave Ouellette, Plessisville, 2d do, Dr Douglas, Québec, 3me do, David Craig, St Foye.

Miel clair en jarre—1er prix Octave Ouellette, Plessisville, 2d do, Hôpital Générale, Québec, 3me do, David Craig, Ste Foye.

Sucre d'érable, 30 lbs—1er prix Joseph Lemere, St Alexis, 3me do, Théodore Paquet, St Nicolas, 2me do, Charles Leclair, Bellechasse.

GRAINS ET SEMENCES, ETC.

Blé blanc d'hiver, 4 minots—1er prix Thos. Irving, Montréal, 2d do, U Poitras, l'Assomption, 3me do, F Perrault, l'Assomption.

Blé rouge d'hiver, 4 minots—1er prix F Perrault, l'Assomption.

Blé blanc du printemps, 4 minots—1er prix Thos Irving, Montréal, 2d D E Price, Chicoutimi, 3me Jos Malosche, Ste Geneviève.

Orge, 4 minots—1er prix, Thos. Irving, Montréal; 2nd do, D E Price, Chicoutimi; 3e do, A West, Québec.

Orge, 4 minots—1er prix, D E Price, Chicoutimi; 2nd do, D Craig, St Foy; 3me do, E Turgeon, St Charles.

Seigle, 4 minots—1er prix, E Farland, L'Aurore; 2nd do, E L T Paquet, St Nicolas; 3e do, F Perrault, l'Assomption.

Avoine (blanche) 4 minots—1er prix, A West, Québec; 2nd do, Thos Irving, Montréal; 3me do, Wm Taylor, St Foy.

Avoine (noire), 4 minots—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis; 2nd do, F Perrault, l'Assomption; 3me do, Jos West, Québec.

Pois des champs, 4 minots—1er prix, J Alaire, St Léon; 2nd do, A West, Québec; 3e do, David Craig, St Foy.

Pois carrés, 2 minots—1er prix, Hugh West, Québec; 2nd do, Wm Mqek, St Foy; 2me do, P Sauriol, St Martin.

Pois mélangés, 2 minots—1er prix, Jos Cowan, Allans Corners.

Fèves blanches des champs—1er prix, J. Maloche, St. Geneviève; 2nd, F Perrault, l'Assomption; 3me, R Samard, l'Assomption.

Blé-d'inde blanc de l'année—1er prix, Wm. Ferris, Sorel; 2nd, J Maloche, Ste Geneviève; 3me, Edouard Laroche, Québec.

Blé-d'inde jaune de l'année—1er prix, J Maloche, Ste Geneviève.

Graines de mil, 2 minots—1er prix, E Turgeon, Bellechasse; 2nd, F Leonard, Bellechasse; 3me, Chs. Leclair, St Charles.

Graines de Trèfle—1er prix, Abraham Barnard, Belœil.

Graine de trèfle Alsike, 1 minot—1er prix, Abraham Barnard, Belœil.

Graine de chanvre, 2 minots—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis.

Graine de lin, 2 minots—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis; 2nd, J Sauriol, St Martin; 3me, A Barnard, Charlebois.

14 lbs. de graines de carottes blanches. Des champs de la Belgique—1er prix, A Barnard, Charlebois.

Sarrazin, 4 mts.—1er prix, J Sauriol, St Martin.

COCHONS.

RACES YORKSHIRE ET AUTRES.

Le meilleur porc d'un an et plus—1er prix Thomas Irving, Montréal, 2d James Sewell, Portneuf.

Le meilleur porc au-dessous de un an—1er prix Thomas Irving, Montréal.

La meilleure truie pour la reproduction, 1 an et plus—1er prix Thomas Irving Montréal, 2d J L Gibb, Québec, 3me David Craig, Ste. Foye.

La meilleure truie, 1 an et au-dessous—1er prix H Moss, Ste Foy.

PETITES RACES—SUFFOLKS.

Meilleur porc au-dessous de 1 an—1er, 2d, 3me prix J. L. Gibb, Compton.

La meilleure truie pour reproduction, 1 an et plus—1er prix Alexander King, Québec.

Mmeilleure truie au-dessous de 1 an—1er Thos Irving, Montréal, 2d et 3me prix J L Gibb, Compton.

RACE AMÉLIORÉE BERKSHIRES.

Le meilleur porc, 1 an et plus—1er prix J M Air l, Montréal, 2d T W Guay, Québec, 3me Thom Delaney, Québec.

Le meilleur porc au-dessous d'un an—1er prix Jno M Aird, Montréal, 2d Joseph K Boswell, Québec.

La meilleure truie pour reproduction, 1 an et au dessus—1er prix John M Aird, Montréal, 2d prix Alexander Frazer, Québec, 3me prix John K Boswell, Québec.

La meilleure truie au dessous d'un an—1er prix J O'Sullivan, Québec, 2d John M Aird, Montréal, 3me prix Thomas Delaney, Québec.

RACE ESSEX ET AUTRES PETITES RACES, A PART LES SUFFOLKS ET BERKSHIRES.

Le meilleur porc d'un an et au-dessous—1er prix D Beaudry, Pointe aux Trembles, 2d prix Joseph Lennie, St Alexis, 3me H Moss St Foy.

Le meilleur porc au-dessous de un an—1er Geo Addy, Québec, 3me Wm A Noyer, Québec.

La meilleure truie pour reproduction d'un an et au-dessous—1er prix Wm A Noyer, Québec, 2d prix D Beaudry, Pointe aux Trembles.

La meilleure truie au-dessous d'un an—1er prix George Addy, Beauport, 2d D Beaudry, Pointe aux Trembles, 3me prix Geo Addy, Beauport.

VOLAILLES.

Meilleur couple de Dorkins colorés—1er prix T W Everay, Québec.

Meilleur couple d'Espagnols noirs—1er prix L Levêque, D'Aillebout, 2d William Faris, Sorel.

Meilleur couple de Brahmas couleur légère—1er prix L Levêque, D'Aillebout, 2d prix W S Ross, Ste Foy.

Meilleur couple de Cochin Chinois, couleur peau de Buffle—1er prix H Moss, Ste. Foy, 2d L Levêque, D'Aillebout.

Meilleur couple de blancs—1er prix W. Faris, Sorel.

Meilleur couple Polands dorés—1er Levêque, D'Aillebout, 2d prix Michael Finlay, Ste. Foy.

Meilleur couple argenté—1er Levêque, D'Aillebout.

Meilleur couple blanc, do do do Crève Cœurs—Meilleur couple, 1er prix, Hammond Gowen, Québec.

Game rouge—Meilleur couple, 1er prix, L Levesque, D'Aillebout; 2me do, Jean Fonpegnant, Québec.

Bantams—Meilleur couple blanc, 1er prix, Léonis Levesque, D'Aillebout; 2me, William S Moss, Québec.

Canards—Meilleur couple d'Aylesbury, 1er prix, Léonis Levesque, D'Aillebout; 2me do, Charles Wilson, Québec.

Meilleur couple Rouen, 1er prix, R R Do-

bell, Québec; 2me do, Léonis Levesque, D'Ailleboul.

Meilleur couple Moscovie, 1er prix, T G Larue, Ile Orléans.

Oies—Meilleur couple de Brême, 1er prix, G Alfonsa, Québec; 2me do, W Taylor, Ste Foye.

Meilleur couple blancs de Chine, 1er prix, H Moss, Ste Foye.

Meilleur couple de Toulouse, 1er prix, Alex Hamel, Ste Foye.

Coq-d'indes sauvages—Meilleur couple, 1er prix, L Levesque, D'Ailleboul.

Meilleur couple bronzé, 1er prix, L Levesque, D'Ailleboul.

Meilleur couple blanc, 1er prix, L Levesque, D'Ailleboul, 2me do, U Poitras, L'Assomption.

Pintardes—Meilleur couple, 1er prix, James R Boswell, Québec; 2me, James West, Petite Rivière, Québec.

Paons—Meill. ure collection de volailles, 1er prix, L Levesque, D'Ailleboul.

Pigeons—Meilleure collection, 1er prix, G B Hamel, St Sauveur.

Pour la meilleure cage-poulailler en fil de fer pour expositions—1er prix, L Levesque, D'Ailleboul.

Meilleur couple de lapins ordinaires—1er prix, David Craig, Ste Foye.

INSTRUMENTS AGRICOLES DE TOUTES SORTES.

Charrues bisocles—1er prix, Matthew Moody, Terrebonne; 2me, Jas Jeffrey, Montréal; 3me, W Evans, do.

Charrues en fer—1er prix, Jas Jeffrey, Montréal; 2me do, James Patterson, do; 3me do, do do.

Charrues en bois—1er prix, Pearson et Vanvliete, Lacolle; 2me do, David Fleming, Ste Foye; 3me do, Pierre Légaré, Charlesbourg.

Charrues à deux orailles—1er prix, James Jeffrey, Montréal; 2me do, James Patterson, do.

Charrues sous-sol—1er prix, Matthew Moody, Terrebonne; 2me do, Wm Evans, Montréal.

Herses lourdes—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2me, Alex Learmonth, Québec; 3me, Jas Jeffrey, Montréal.

Herses légères—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2me, Alex Learmonth, Québec; 3me, Chs Wilson, Ste Foye.

Herses à sillons—1er prix, Jas Jeffrey, Montréal; 2me, Jas Patterson, do; 3me, William Evans, do.

Scarificateurs ou cultivateurs—1er prix, Pearson & Vanvliete, Lacolle; 2nd do, Wm Evans, Montréal.

Houes à cheval—1er prix, M Bougie, St-Laurent; 2nd, Wm Evans, Montréal.

Semoirs à tous grains—1er prix, Samuel Vessot, Joliette; 2nd do, Wm Evans, Montréal.

Semoirs à betteraves et à carottes—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, do.

Semoirs à graines fourragères—1er prix, Samuel Vessot, Joliette; 2nd, Wm Evans, Montréal.

Semoirs à engrais—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Faucheuses—1er prix, Moses Beauchemin, Sorel; 2nd, Manufacture de Faucheuses de Québec, Pointe Lévis; 3me, Mathew Moqdy, Terrebonne.

Faucheuses et moissonneuses—2nd prix, M B & H Jewett, East Farnham; 3me, Mathew Moody, Terrebonne.

Collection d'instruments à mains de toutes sortes—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, F J Cross, Coaticook.

Faneuse à cheval—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, John Gilmour, Québec.

Râteau à cheval—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, Pierre L garré.

Fourches à cheval—2nd, W C Shorey, Napanee, Ont.

Arracheurs de patates—1er prix, J hn Gilmour, Québec; 2nd, Wm Evans, Montréal.

Wagons écossais—1er prix, Jas Jeffrey, Montréal; 2nd, Chas Wilson, St Foy.

Charettes à foin—1er prix, Jas Jeffrey, Montréal; 2nd, Chas Dorion, Charlesbourg.

Machine à battre à 2 chevaux—1er prix, Mathew Moody, Terrebonne.

Machine à battre le trèfle—1er prix, Mathew Moody, Terrebonne.

Machine à egrener le blé-d'inde—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Cribles trilleurs—1er prix, W Evans, Montréal.

Appareils à écoction—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Coupe-racine—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Coupe-paille—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, Wm Evans, Montréal.

Concasseurs.—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Barrattes—1er prix, Wm Evans, Montréal; 2nd, J Burkbak, Canville.

Presse à cidre—1er prix, Wm Evans, Montréal.

Arrache souche et arrache pierre—1er prix, Jos Fillion, St Eustache.

Ruchers—1er prix, Antoine St Jacques, Lanoraie.

Meilleure tuile pour drains—Bulmer & Shepard, Montréal.

RECOLTES, RACINES.

Patates—Pink eyed 1½ minots—1er prix, James West, Little River, Québec; 2nd do, Wood Craig, Ste Foy; 3me William Meek, St Foy.

Patates Cup, 1½ minot—1er prix, Wm Meek Ste Foy.

Garnet chilis rouges 1½ minot—1er prix, Wm Davis, Sorel; 2nd Wm Taylor, Ste Foy; 3me Wm Meek Ste Foy.

Garuel chilis blancs 1½ minot—1er prix, Chs Wilson, Québec; 2nd Wm Faris, Sorel; 3me James Watters, Québec.

Early Goderich, 1½ minot—1er prix, Wm Taylor, Ste Foy, 2nd Henry Moss, Ste Foy; 3me J H Guay, Québec.

Early Rose, 1½ minot—1er prix Wm Taylor, Ste Foy; 2nd Wm Farnes, Sorel; 3me T Perault, L'Assomption.

Patates variétés diverses 1½ minots—1er prix Ste Foy; 2nd Chs Wilson, Québec; 3me Wm Meek, Ste Foy.

Patates collection—1er prix Wm Taylor, St Foy; 2nd Chs Wilson, Québec; 3me James Watters, Québec.

Navets de Suède—1er prix Duncan Anderson, Lévis ouest; 2nd John Dovan Québec; 3me George Kydal, Petite Côte.

Navets Globe blancs 18—1er prix James West, Little River, 2nd W A Joyler, Québec; 3me Chs Wilson Québec.

Navets jaunes d'Aberdeen 18—1er prix John Down Québec; 2me James West, Little River; 3me Thomas May, La Canardière.

Carottes rouges—1er prix, Antoine Bedard, Charlesbourg; 2nd John Gibb, Compton; 3me John Down Québec.

Betteraves rouges longues—1er prix Thos Irvine, Montréal; 2nd James West, Little River; 3me John Down, Québec.

Betteraves rouges globe—1er prix, Thos Irvine, Montréal.

Betteraves jaunes globe—1er prix Thos Irvine, Montréal.

Kohl Rabi 18—1er prix, John Down, Québec; 2nd Thos Irvine, Montréal.

Betteraves à sucre 18—1er prix Thos Irving Montréal.

Panais 18—1er prix W Bruce, Ste Foy; 2nd James Watters, Québec; 3me Joseph R Boswell, Québec.

Courges 2—1er prix John Down, Québec; 2nd E Laroche, Québec; 3me H. Moss, Ste Foy.

Tabac en feuille 20 lbs—1er prix E Perault, L'Assomption; 2nd E Farland, Lanoraie; 3me R Simard, L'Assomption.

Lin en flasse 112 lbs—1er prix Olivier Beaudry, St Alexis.

Chanvre en flasse 112 lbs—1er prix Olivier Beaudry, St Alexis.

DEPARTEMENT INDUSTRIEL.

1ère Classe

MARQUETERIE, EBÉNISTERIE, ETC., ETC.

Garniture de Chambre à coucher—1er prix Wm Drum, Québec.

Garniture de chambre à coucher à bas prix, le prix, l'ouvrage et le matériel devant être pris en considération—1er prix Philippe Vallière, Québec.

Le meilleur échantillon de meubles de salle à diner, pas moins de quatre articles devant être exposés—premier prix Wm Drum, Québec.

Le meilleur échantillon de meubles de salon pas moins de quatre articles devant être exposés—Philippe Vallière, Québec.

La meilleure garniture de salon à bas prix, le prix, l'ouvrage et le matériel devant être pris en considération—1er prix Wm Drum, Québec.

Le meilleur garde-robe—1er prix Wm Drum Québec.

Le meilleur échantillon de meubles pour bureau—1er W Drum, Québec.

Le meilleur échantillon de meubles sculptés—1er P Vallière, Québec.

Le meilleur échantillon de cadres pour image—1er T Fournier, Québec.

Le meilleur échantillon de cadres sculptés et dorés pour miroir—1er prix Thos Fournier, Québec.

Le meilleur échantillon de marqueterie avec dorure—1er Jos. Blanchette, Québec.

Le meilleur échantillon de tonnellerie, tel que caques, barrils et tonneaux—1er prix Gustin Leontie, Québec.

La meilleure machine à laver—1er A T Hodge, Québec.

La meilleure machine à tordre le linge—1er C R Shorey, Napanee, Ont.

Le meilleur calendrier—1er M Gage, Kingston, Ont.

Le meilleur assortiment de poulies pour navire—Wm Roulston, Québec.

Le meilleur assortiment de pompes pour ferme et navire—1er prix Saml Catudal, Missisquoi.

Meilleur assortiment de tinettes pour beurre ou saindoux—Sam Catudal, Missisquoi.

Le meilleur échantillon de balais en maïs, epoussetoirs—1er prix Saml Catudal, Missisquoi.

Le meilleur assortiment de brosses à chevaux, à harde, à bottes, à chevaux, etc—Rich Trinnen, Québec.

Le meilleur échantillon de pinçaux, blanchissoires—1er prix Michael Turner, Québec.

Élisses, bandages et autres appareils de chirurgie—F Gross, Montréal.

Membres artificiels—do.

Le meilleur bandage à hernies—10.

Modèles de voiliers et de bateaux à vapeur—Jus Bosseau, Québec.

Chaloupes à voiles—F Gudbot, St Laurent.

Chaloupes à rames—F Pouliot, do.

Canots en bois—A Girard, Murray Bay.

Echantillons de chassis et jalousies améliorés—J Peters, Québec.

Echantillons de portes, chassis, architraves, plinthes, etc., faits par machinerie, do.

Grand piano—A Lavigne, do.

Piano carré—A Lavigne.

3ème Classe.

CARROSSERIES, ETC., ETC.

Voiture de famille à deux chevaux de deux sièges à demi couverte ou en entier—F X Roy Montréal.

Voiture de louage à 5 chevaux pour usage ordinaire, 3 sièges, couverte ou à demi couverte—F X Roy, Montréal.

Voiture de famille à 1 cheval, couverte ou à demi—Chs Hough, Québec.

Voiture d'agrément à 2 sièges, couverte ou

à demi couverte pour un cheval ou deux—P W McKnight, do.
 Un wagon (dog cart) à un ou deux chevaux—do.
 Phaéton Victoria—Ambroise Verret—do.
 Phaéton de promenade—L H Henault, do.
 Boguet à un siège, couvert—Charles Hough, do.
 Sleigh de famille à 3 sièges et pour deux chevaux—Ambroise Verret, Québec.
 Sleigh de famille à un ou 2 sièges—L H Henault, do.
 Sleigh pour chevaux en flèche—P W McKnight, do.
 Sleigh à un siège—do.
 Rayons, moyeux, jantes, etc. pour roues de voiture non peintures—P W McKnight, do.

3ème Classe.

PIECES DE MACHINERIE, METAUX, OUTILS, ETC.

Meilleur engin à vapeur portatif avec bouillière complète—1er prix, Moïse Beauchemin, Sorel.
 Pompe à incendie à vapeur ou à bras pour bateaux, usines—1er prix, Alex Learmonth, Québec.
 Pompe à incendie à vapeur—Do.
 Scie ronde, arbre et appareil complet—1er prix, Alex Learmonth, Québec.
 Scie en échase avec chassis et monture complète—Do.
 Meilleure machine à coudre le cuir—1er prix C W Williams et cie Québec.
 Meilleur moulin à moudre l'écorce—1er prix Alex Learmonth, Québec.
 Machine à coudre pour usage de familles avec appareil complet—1er prix C W Williams Québec.
 Meilleure machine à coudre pour familles, à bas prix, travail et simplicité du système devront être considérés—1er prix Guelpf Sewing Machine.
 Meilleure machine à coudre pour toute espèce d'ouvrage—1er prix C W Williams et Cie Québec.
 Meilleure balustrade ornée en fer ou en fonte—1er prix Belanger et Gariépy, Québec.
 Meilleur assortiment de meubles de ménage en fonte—do.
 Meilleure couchettes en fonte—1er prix W Clendenning, Montréal.
 Meilleures couchettes en fer battu—1er prix W Clendenning, do.
 Couchettes en fonte, en fer et en fil de fer—Do.
 Meilleur poêle de cuisine à charbon—Do.
 Meilleur poêle de cuisine à bois—do.
 Meilleur poêle de passage à bois—1er Currier, Lami et Cie, Lévis.
 Meilleur poêle de charbon à grille—Belanger et Gariépy, Québec.
 Meilleur poêle avec un ou deux fourneaux à bois—1er Clendenning, Montréal.
 Fournaise à air chaud—1er prix Zéphirin Vendry, Québec.
 Meilleurs pièces de locomotives, ou de chars pas moins de six, y compris le cylindre, le moyeux, etc—1er prix W Clendenning, Montréal.
 Meilleure forge portative avec soufflet—1er prix G A Sargent, do.
 Meilleures trarières, emporte-pièces et autres instruments pour percer le bois—le Samuel Catudal, Missisquoi.
 Meilleur assortiment de rabots, galères, varloppes, etc—1er El Cantin, Québec.
 Meilleur assortiment de hâches, dolores, etc—1er prix Borvin et Cie, New-Liverpool, (Lévis.)
 Meilleur assortiment d'instruments tranchants, pour menuisiers, tonneliers, etc—1er V A Emond, Québec.
 Vis et appareils pour lever—1er prix, Alex Learmonth, Québec.
 Les sept meilleurs clous, assortis—1er prix. Moulin à clon de Portneuf.
 Assortiment d'ouvrage en cuivre—1er prix, Andrew Mulholland, Québec.

Ouvrages de mécanicien en cuivre jaune, consistant en sifflet à vapeur, valves, etc.—1er prix. Geo T Phillips, Québec.
 Assortiment de régulateurs pour la vapeur des engins—Do.
 Pompe aspirante pour comptoirs plaquée en argent—1er prix, Robertson, Frères, Montréal.
 Clous pour fer à cheval—1er prix, Thos Houghton, Québec.
 Meilleur fer à cheval—Do.
 Meilleur coffre de sûreté à l'épreuve du feu—1er prix, H S Scott & Cie, Québec.
 Meilleur coffre de sûreté à l'épreuve du feu et des voleurs—1er prix, F W Gray, Québec.
 La meilleure carabine se chargeant par la crosse—1er prix, J B Paillon, Québec.
 Meilleur ouvrage de ferblanterie faite à la main—1er prix, Samuel Catudal, Mis-isquoi.
 Meilleures réfrigérateurs—1er prix, Miller et Cie, Montréal.
 Placage sur garniture de harnais, bâtisses, etc—1er prix, Robertson, frères, Montréal.
 Echantillon de placage électrique—1er prix, Robertson, frères, Montréal.
 Assortiment d'ouvrage d'orfèvre (en or)—Jos Falardeau, Québec.
 Assortiment d'ouvrage d'orfèvre (en argent) 1er prix, W Milichamp, Toronto
 Assortiment de bijoux en cheveux—1er prix, Neri Gravel, Québec.

Classe IV.

MATÉRIAUX A BATIR, POTERIE, TUILLES, ARDOISES, BOUTONS, VERRERIES, ETC.

Assortiment de toutes espèces de briques à bâtir.—1er prix, Thomas E Gauvreau, Québec.
 Assortiment de tuiles pour parquet—1er prix, Thos E Gauvreau, Québec.
 Tuiles de drainage avec les joints, coudes, etc.—1er prix, W et David Bell, Québec.
 Assortiment de tuiles de drainage pour besoins ruraux—1er prix, W et David Bell, Québec.
 Assortiment d'objets en grés—1er prix, McCaghey, Dolbec et Cie, Québec.
 Assortiment d'ouvrage de poterie—1er prix, Chas Midlershein, Québec.
 Assortiment de pipes en plâtre—1er prix, W & David Bell, Québec.

Classe V.

DESSIN D'ARCHITECTURE ET MÉCANIQUE.

Le meilleur dessin d'ingénieur ou d'arpenteur colorié ou non—T W Guay, Québec.
 Le meilleur dessin au crayon—S Alany, Québec.
 Le meilleur dessin à l'aquarelle—Divisé entre le Lieut. Canly, de l'artillerie Royale, et Delle Howard, de Québec.
 Le meilleur échantillon de teinture—Geo Bishop et Cie, de Montréal.
 Le meilleur échantillon de gravure sur acier ou cuivre, pour usage commercial avec épreuve—Geo Bishop et cie, Montreal.
 Le meilleur échantillon d'impressions lithographiques en une couleur—Burland, Lafracan et cie, Montreal.
 Le meilleur échantillon de chromo-lithographie pour usage autre que celui du commerce—Burland, Lafracan et cie, Montreal.
 Le meilleur échantillon de chromo-lithographie pour l'usage du commerce—Burland, Lafracan et cie, Montréal.
 Le meilleur échantillon de gravure sur bois avec épreuve—Jules Marion, Montreal.
 Le meilleur échantillon d'écriture à la main avec ornementation—C J Arday, Québec.
 Portrait en photographie, touche à l'encre de Chine, de pas moins de 7 x 9—Ellison et cie, Québec.
 Portraits en cartes de visite et de salon, une collection—Ellison et fils, Québec.
 Les meilleures vues en photographie, une collection—Livernois, Québec.
 Les meilleures photographies coloriées sur porcelaine—Ellison et Cie, Québec.

Le meilleur portrait peint à l'huile—E Hamel, Québec.
 Le meilleur paysage peint à l'huile—E Kleig-hoff, Québec.
 Le meilleur tableau peint à l'huile, sujet historique ou tout autre—1er E Hamel, Québec.

VI Classe.

PAPIER, IMPRIMERIE, RELIURE, —FABRIQUE DE PAPIER, ETC.

Une rame de papier à envelopper, glis, brun et de manille—1er prix H W Reid, Québec.
 Le meilleur papier pour couvrir les toits en rouleaux non goudronnés—1er H W Reid, Québec.
 La meilleure impression typographique, unie—1er prix, Eusèbe Senecal, Montréal.
 La meilleure impression typographique avec caractères variés et de goût, arrangés et combinés avec art et goût—1er prix James Carroll, Québec.
 La meilleure impression typographique en couleur avec caractères variés et arrangés avec art—1er prix Eusèbe Senecal, Montréal.
 Le meilleur échantillon de reliure en maroquin, doré sur tranches—1er prix E Senecal, Montréal.
 Le meilleur échantillon de reliure en veau, tranches marbrées—1er prix E Senecal, Montréal.
 Le meilleur échantillon de demi-reliure en veau pour bibliothèque—1er prix E Senecal, Montréal.
 La meilleure serie de livres de compte pour marchands, reliures en veau, bandes de cuire de Russie—1er prix J et W Reid, Québec.
 La meilleure serie de livres de compte pour marchands, demi-reliure en veau—1er J et W Reid, Québec.
 La meilleure collection de livres d'école, imprimés en Canada, un assortiment—1er prix E Senecal, Montréal.
 Le meilleur assortiment de sacs de papier—1er J C. Wilson, Montréal.

VII Classe.

CUIRS, FABRIQUE DE CUIRS, CAOUTCHOUC.

Meilleurs trois côtés de cuir à semelle—1er Wm Farley, Arthabaska.
 Meilleurs côtés de cuir sur grain—1er prix Camirant et Cie, Montréal.
 Meilleurs trois côtés de cuir de Buffle—1er Jos Gray, Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir fendu—1er R Camirant et Cie, Montréal.
 Meilleurs trois côtés de cuir vernis—1er p. Richards et Plamondon, Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir à patente—1er Richards et P., Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir pour ceintures—1er Olivier Rochette, Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir à border—1er O Rochette, Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir pour souliers sauvages—1er Jos Gray, Québec.
 Meilleurs trois côtés de cuir à cordons—Jos Gray, Québec.
 Six peaux de moutons en couleur—1er Elie Turgeon, Québec.
 Six peaux de moutons tannées à l'écorce—1er Jos Gray, Québec.
 Six peaux de moutons repassées avec la laine en couleur—1er prix R Camirant et Cie, Montréal.
 Six peaux de chevreuil—1er prix R Camirant et Cie, Montréal.
 Six peaux de chèvres—1er R Camirant et Cie Montréal.
 Le meilleur assortiment de bottines de dames, faites à la main—1er prix Paul Couture, Québec.
 Le meilleur assortiment de chaussures d'hommes faites à la main, 12 paires—1er Paul Couture, Québec.
 Le meilleur assortiment de chaussures d'hom-

mes, au fil, faites à la main, 12 paires—1er François Bernard, Québec.

Le meilleur assortiment de chaussures d'enfants, faites à la main, 12 paires—1er Paul Couture, Québec.

La meilleure collection de chaussures d'hommes, de femmes, d'enfants, à chevilles et à fil, par machinerie, 15 paires—1er Octave Migner, Québec.

Boyaux en cuir avec rivets en cuivre et branches flexible, attachée, 20 pieds de longueur—1er prix la Brigade du feu de Québec.

Le meilleur harnais simple pour carrosse—1er prix Jean Lortie, Montréal.

La meilleure selle d'homme—1er prix John Wright, Québec.

La meilleure selle de dame—1er prix John Wright, Québec.

Assortiment de fouets pour carrosse—1er J Wright, Québec.

La meilleure valise en cuir—1er Fisher et Blouin, Québec.

Assortiment de chaussures en caoutchouc—Cie de Caoutchouc de Québec, 1er prix pour la forme et l'élégance : Cie Canadienne de Caoutchouc, 1er prix pour assortiment.

Meilleur boyaux à eau en caoutchouc—1er prix, Cie Canadienne de Caoutchouc, Montréal. Les meilleures courroies en caoutchouc—Cie Canadienne, do, do.

Le meilleur assortiment d'objets en caoutchouc, autres que ceux mentionnés plus haut—do, do.

VIII Classe.

HUILES, VERNIS, PRODUITS CHIMIQUES ET LEURS PRÉPARATIONS.

Assortiment d'huile de pieds de bœufs et autres huiles animales—Pierre Laliberté, Québec.

Huile de lin et autres huiles végétales, un assortiment—V Turcotte et Cie, do.

Meilleure huile de pétrole raffinée et autres—*Chemical Works*, Québec

La meilleure huile de poisson crue et raffinée, un assortiment—Hon Luc Letellier et L Tétu, Rivière Ouelle.

Le meilleur vernis à l'huile et à l'esprit—V Turcotte et cie, Québec.

Les meilleures peintures à l'huile, mastic, un assortiment—C Tétu, do.

La meilleure colle forte—T Laliberté, do.

La meilleure graine de lin moulu (en pains)—V Turcotte et cie, do.

Le meilleur plâtre de Paris et plâtre d'engrais, un quart de chaque.—T E Gauvreaux, no.

Meilleur ciment hydraulique.—H F Bellow, do.

Meilleurs acides pour manufactures—Quebec Chemical Works.

Préparations chimiques et pharmaceutiques—Dr Provost, Sorel.

Parfumeries et préparations pour la toilette, un assortiment—Wm Ahern, Québec.

Préparations chimiques pour la photographie—Roderick McLeod, Québec.

Classe IX.

GÉOLOGIE ET HISTOIRE NATURELLE.

La meilleure collection d'échantillons de bois, médaille et diplôme—Amos B Rowen, Québec.

La meilleure collection d'oiseaux empaillés avec leurs noms scientifiques et la localité où ils ont été trouvés—Revd Duncan Anderson, Lévis.

La meilleure collection d'animaux empaillés avec la localité où ils ont été trouvés—Mention Honorable, F X Bélanger, Québec.

La meilleure collection de plantes ou substances végétales servant à la confection du papier, d'extraits chimiques, etc, etc, etc.—Delle Rose Anderson, do.

Ces collections doivent se composer d'éléments bien conservés et n'ayant pas été exposés antérieurement.

Classe X.

SAVON, ÉPICERIES, PROVISIONS, TABAC, BISCUITS, ETC.

Meilleur savon dur, trois espèces—Edouard Ferland, Lanoraie.

Le meilleur savon de fantaisie et de toilette, un assortiment.—Robertson frères, Kingston.

La meilleure chandelle de suif—Joseph Maheux, Québec.

Le meilleur noir à souliers—James Hossack, do.

Le meilleur assortiment de liqueurs—Eaves, Daymann, Montréal.

Le meilleur vinaigre—G A Sargent, do.

Le meilleur assortiment d'épices moulues—James Hossack, Québec.

La meilleure farine de blé d'inde, un quintal—B et J Brodie, Montréal.

La meilleure farine d'avoine, un quintal—James Cowan, Allan's Corner.

La meilleure farine entière, 1 quintal—R et J Brodie, Montréal.

La meilleure orge perlé, un quintal—Archer, Leduc et cie, Québec.

Le meilleur quart de farine—R et J Brodie, Montréal.

Le meilleur tabac à chiquer (coupe)—Berthelemi Houde, Québec.

Le meilleur tabac à fumer (coupé)—John Lemesurier, do.

Le meilleur tabac à priser, un assortiment.—Do.

Meilleurs biscuits doux et amères, biscotins, un assortiment—Peter Johnson, do.

Meilleurs biscuits et biscotins de fantaisie, un assortiment—Do.

Classe XI.

FABRIQUES EN LAINE, EN LIN ET EN COTONS, US-TENSILES DE PÊCHE, HACHES, ETC.

Le meilleur assortiment de flanelle blanche et de couleur—Samuel Thomas Willett, Chambly.

La meilleure paire de couvertes pour usage domestique—Dame Louis Blois, Stanfold.

La meilleure paire de couvertes pour chantier—Dame Louis Blois, Stanfold.

Les meilleures trois livres de lin en échavaux—Olivier Beaudry, St Alexis.

Les meilleures douze poches en toile ou en coton—Nazaire Préfontaine, St Bruno.

Le meilleur coton en échavaux, 5 lbs—W Tarks et cie, St Jean, N B.

La meilleur douzaine de poches à grain—Jos Lemire, St Alexis.

Assortiment de cordages de toute espèce en manille, comprenant le cable de 3 pouces, le cable à licou, la ficelle à guide et cordes pour lits, etc—W Onslow, Québec.

Assortiment de cordages de toutes espèces en chanvre, comprenant le gros cable à licou, et la ficelle à guide, etc—W Onslow, Québec.

Le meilleur assortiment de ficelle—W Onslow, Québec.

Les meilleures lignes pour la pêche au saumon et à la truite—W Onslow, Québec.

Les meilleures manches de ligne à pêcher le saumon, la truite, un de chaque—Joseph Boivin, Québec.

Le meilleur set de fourrures pour dames en martre—Renfrew et Marcou, Québec.

Le meilleur set de fourrures pour dames en vison canadien—Renfrew et Marcou, Québec.

Le meilleur set de fourrures pour dames en Hermine—G orge Malcan, Québec.

Les meilleurs casques et gants d'hommes en loutre, en phoque et en moutons de Perse—Renfrew et Marcou, Québec.

Le meilleur set de robes de sleigh en peau d'ours, noir et gris, et peau de loup, un set de chacune—George Malcan, Québec.

Le meilleur assortiment de chapeaux de soie—Antoine Lapointe et fils, Québec.

XII Classe.

DEPARTEMENT DES DAMES.

Ouvrages en rassade, mais non des indiens—1er prix Dlle Corinne Caron et Azarine Caron, Québec.

Ouvrages au crochet (mais non des indiens)—1er prix Md Lenfesty, 2d Dlle E Brousseau, Laprairie.

Couvre-pieds faits au crochet—1er prix madame Jos Gauvreaux, Beaumont.

Couvre-pieds en soie—1er prix, madame J B Jobin, Québec, 3me madame W C Collins, Québec.

Couvre-pieds en petites pièces (autres qu'en soie)—1er prix Dlle Adélaïde Lemieux, Québec, 2d madame Théodore Paquet, Lévis, 3me madame James Carroll, Québec.

Couvre-pieds tricotté de fantaisie—Ml Saml Mooré, Québec, 2d madame Louis Jobin, do, 3me Dlle Julia Futvoye, do.

Broderie en mousseline—1er prix Dlle E Brousseau, Laprairie, 2d madame A Petitclair Québec.

Broderie en coton—1er prix Dlle Céline Lapointe, Québec, 2d Dlle C Brousseau, Laprairie.

Broderie en soie—1er prix Dlle Parkin, Québec, 2d Dlle Rose Anderson, do

Broderie en laine—1er prix Dlle Caron, Québec, 2d Dlle O Lavigne, do, 3me Dame Jos Lemire, St Alexis.

Broderie en laine tordue—1er prix Dame Wilson, Québec.

Ouvrage en laine, de fantaisie pour encadrer—1er prix Dlle F Alexander, Québec.

Ouvrage en réseau—1er Dlle Rosalie Rouleau, Québec.

Ouvrage en dentelle—1er Dlle Freddie Simpson, Québec.

Ouvrage en tatting—1er prix Dlle Rose Anderson, 2d prix Dlle F Alexander, do.

Ouvrage tricotté—1er prix Dlle Céline Nadeau, Lévis, 2d Dame L Falardeau, St Ambroise, 3me prix Dame Roch Simard, l'Assomption.

Ouvrage d'ornement à l'aiguille—1er prix Dlle Ampleman, Québec, 2d Dame A Pebbles, Lévis.

Meilleures chemises d'hommes—1er prix Dlle Adeline Boutin, Québec, 2d Dlle Mary Ann Tweyford, do, Dlle M Bilodeau, Lévis.

Meilleures pantouffles—1er Dlle H Scran, Québec.

Meilleur ouvrage en paille ou en foin—1er prix Dlle F Couture, St Amébroise, 2d Dame J Falardeau, do.

Fleurs en cire—1er prix Dame Thos Hunter, Québec, 2d Dame A Collette, St Luc, 3me Dame S Fisher, Québec.

Fleurs en papier—Dlle C Trudelle, Québec, 2d Dame T Trudelle, do.

Ouvrage en cheveu—Dlle Joséphine Rouleau, Québec, 2d prix Hôpital Général, Québec.

Ouvrage en cuir—1er prix Dame J Clifford, Québec, 2nd prix Dame M Blouin, do.

Ouvrage en coquillage—1er prix Dame A Hamel, Québec, 2d Elize Lavole, do.

Fruits en cire—1er prix Hôpital Général, Québec, Dame Jos Trudelle, do.

Coquilles en cire—1er prix Roderick McLeod, Québec, 2d prix Dames Thomas Hunter, Québec.

Ouvrages en graines—1er prix Dame Lenfesty, Québec, 2d prix Hôpital Général, Québec.

XIII Classe.

MANUFACTURES DOMESTIQUES.

Deux meilleures paires de bas de laine—1er Joseph Levy Falardeau, St Ambroise, 2d Dame A Couture, do.

Deux meilleures paires de chaussons de laine—1er prix Urgile Poitras, l'Assomption.

Deux meilleures paires de mitaines de laine—1er Roch Simard, l'Assomption.

Deux meilleurs livres de laine à tricoter—1er prix Prudent Lainesse, Warwick, 2d Edouard Ferland, Lanoraie.

Meilleure pièce de drap, 12 verges—1er prix Téd Paquet, Lévis.

Meilleure pièce d'étoffe du pays—1er prix Mad U Poitras, l'Assomption, 2d prix Téd Paquet, Lévis.

Meilleure pièce de flanelle—1er prix J B Corriveau, St Anselme, 2d Ed Ferland, Lanoraie, 3me Ed Brousseau, L'Assomption.

Meilleurs chales en laine—1er prix Tho Roy, St. Anselme.

Meilleure pièce d'étoffe pour habit, 6 verges—1er prix Etienne Caron, St Jean Port Joly, 2d Jean François Glaison, Islet.

Meilleures paires de couvertes—1er prix T Roy, St Anselme, 2d Ed Ferland, Lanoraie, 3e Joseph Meloche, Ste Geneviève.

Meilleure courte-pointe—1er prix, Nazaire Préfontaine, St Bruno; 2nd, Isidore Baudry, Pointe aux Trembles; 3me, Urgèle Poitras, l'Assomption.

Meilleur tapis de foyer—1er prix, Edouard Ferland, Lanoraie.

Meilleure pièce de toile, 12 verges—1er prix, J B Corriveau, St Anselme; 2nd, Nazaire Préfontaine, St Bruno.

Meilleur fil de lin, 1/2 lb.—1er prix, Charles Leclair, St Charles.

Meilleur pain de ménage—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis; 2nd, F Perreault, l'Assomption.

Meilleurs biscuits de famille—1er prix, Pierre Legare, Charlesbourg; 2nd, Olivier Beaudry l'Assomption.

Meilleur vin du pays—1er prix, Roch Simard, l'Assomption; 2nd, F Perreault, l'Assomption.

Meilleur vinaigre du pays—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis; 2nd, Roch Simard, l'Assomption.

Meilleur sirop du pays—1er prix, F Perreault, l'Assomption; 2nd, Olivier Beaudry, St Alexis.

Meilleurs liqueurs du pays—1er prix, Olivier Beaudry, St Alexis.

Concours Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Laval pour 1871.

Prix accordés pour les fermes les mieux tenues dans tout le comté, conformément au programme du Conseil d'Agriculture du 2 février 1871.

- 1er Prix :—Felix Lavoie.....140 Points.
- 2d " —D. A. P. Bélair.....120 —
- 3e " —J. B. Dagenais.....110 —
- 4e " —Tous, Major..... 90 —
- 5e " —Evariste Ouimet... 80 —

Prix accordés pour les terres les mieux tenues dans les paroisses de St. François de Sales, St. Vincent de Paul, St. Martin et Ste. Rose, conformément à une résolution du Conseil d'Agriculture passée le 26 octobre 1870.—Cinq prix par paroisse.

ST. FRANÇOIS DE SALES.

1er Prix :—Zéphire Ouimet, 2d Olympe Ouimet, 3me Eloi Ouimet, 4me Théodore Archambault, 5me Pierre Gravelle.

ST. VINCENT DE PAUL.

1er Prix :—Eusèbe Dubreuil, 2d Guille Gravelle, 3me Narcisse Gravelle, 4me Pierre Paquet, 5me F. X. Auclair.

ST. MARTIN.

1er Prix :—J. B. Bergeron, 2d Thim. Hotte, 3me Julien Semrial, 4me Jules Semrial, 5me Narcisse Gravelle.

ST. ROSE.

1er Prix :—L. P. Bélair, 2d Michel Ouimet, 3me Stanislas Filiatrault, 4me Moïse Ouimet, 5me Joseph Ouimet.

Prix accordés pour récoltes sur pieds.

(Blé 7 PRIX.)

1er Prix :—L. P. Bélair, 2d J. B. Bergeron,

3me Paul Desjardins, 4me Evariste Ouimet, 5me Michel Desjardins, père. 6me A Webster, 7me Adolphe Ouimet.

ORGE 6 PRIX.

1er Prix :—J. B. Bergeron, 2d Tous. Major, 3me J. B. Dagenais, 4me Stanislas Filiatrault, 5me Felix Ouimet, 6me Pierre Gravelle.

AVOINE, 6 PRIX.

1er Prix : D. A. P. Bélair, 2d Tarsil Nadon, 3me Paul Desjardins, 4me Evariste Ouimet, 5me Pierre Charbonneau, 6me Eusèbe Ouimet.

POIS, 6 PRIX.

1er Prix :—Aug. Major, 2d Joseph Ouimet, 3me Michel Ouimet, 4me Olympe Ouimet, 5me Felix Ouimet, 6me Narcisse Gravelle, senior.

PATATES, 6 PRIX.

1er Prix :—Michel Ouimet, 2d L. P. Bélair, 3me Michel Desjardins, fils, 4me J. B. Bergeron, 5me Olympe Ouimet, 6me Julien Sauriol.

LIN, 6 PRIX.

1er Prix :—Aug. Major, 2d Pierre Panet, 3e Evariste Ouimet, 4me Joseph Ouimet, 5me Julien Sauriol, 6me Tarsil Nadon.

BLÉ-D'INDE, 6 PRIX.

1er Prix :—F. X. Lucas, 2d Cyrille Joly, 3me Michel Desjardins, père, 4me Pierre Gravelle, 5me F. X. Auclair, 6me J. B. Auclair.

PRAIRIES NEUVES, 6 PRIX.

1er Prix :—P. P. Bélair, 2v Felix Lavoie, 3me Eusèbe Ouimet, 4me Zéphire Ouimet, 5me Eloi Ouimet, 6me Pétrus Gravelle, fils.

MÉLANGE : AVOINE ET POIS, 5 PRIX.

1er Prix :—P. P. Bélair, 2d Gilbert Cusson, 3me Adolphe Ouimet, 4me Pierre Paquet, 5me Thim. Hotte.

CAROTTES ET NAVETS, 5 PRIX.

1er Prix :—Joseph Ouimet, 2d L. P. Bélair, 3me Jules Sauriol, 4me Zéphyr Pagé, 5me Pétrus Gravelle, fils.

S. F. McMAHON,
Sec.-Trés. S. A. C. L.

BASSE-COUR.

Manière de marquer les volailles.

Un bon plan est de leur coudre un morceau de lisière à l'entour de la patte : lorsque plusieurs couvées de poulets courent ensemble, on peut facilement les distinguer en se servant de lisière de différente couleur. Une autre manière très-efficace de les marquer, c'est de leur percer la peau de l'aile avec une broche à tricoter rouge, comme ceci :.....et ainsi de suite ; ces trous ne s'effacent pas.

HYGIENE.

Salubrité des pommes.

Un éminent Médecin français attribue le décroissement de la dyspepsie et des maladies bilieuses chez les Parisiens à la grande consommation de pommes qu'on y fait. La pomme est un admirable prophylactique (remède qui entretient la santé) et tonique, en même temps qu'elle est un excellent article de diète.

RECETTES UTILES.

Pour enlever les taches de peinture de sur les vitres.

Une bonne méthode, c'est de faire dissoudre du soda dans de l'eau très chaude, et d'en appliquer aux vitres avec un morceau de flanelle molle, la peinture s'enlèvera aussitôt.

Remède contre les clous —La Lancette de Londres recommande le remède suivant comme le meilleur de tous ceux qui ont été découverts jusqu'à ce jour : Aussitôt qu'un clou veut se déclarer, appliquez sur l'endroit un vésicatoire (mouche) cantharide de la grandeur de l'ongle du pouce, laissez le six heures, au bout de ce temps le germe du clou est tout au bord de la surface, enlevez le avec la pointe d'une aiguille ou d'une lancette.

HISTOIRE NATURELLE.

Anatomie et physiologie du cheval.

Extraits du Livre, "Le Manuel de l'Eleveur de chevaux," par F. Villeroy, spécialement préparés pour La Semaine Agricole.

Les vingt règles du cocher.

On a souvent reproché aux Français de ne pas aimer les chevaux, de ne pas s'en occuper assez, et on leur oppose l'exemple des Anglais, amateurs passionnés de chevaux. Les Anglais n'ont pas de manèges ; mais, dit-on, ils apprennent à monter à cheval en même temps qu'à marcher. Ils apprennent aussi à conduire les chevaux attelés, et le véritable amateur ne doit pas seulement être un hardi cavalier, il doit être aussi un bon cocher.

Aujourd'hui que l'agriculture a pris en France le rang qui lui appartient, et que partout on s'occupe activement de l'amélioration des races de chevaux, ce sont les cultivateurs qui doivent, avant tous les autres, se distinguer par l'amour des chevaux. Ils doivent savoir non-seulement monter à cheval, mais aussi conduire en guides une voiture attelée de deux chevaux.

Voici des règles, je regrette de ne pouvoir dire quel en est l'auteur, qui, jointes à ce que j'ai déjà dit, apprendront à un cocher ce qu'il lui est le plus nécessaire de savoir :

1. Pour pouvoir bien conduire, il faut que les chevaux soient attelés très-court, c'est-à-dire que les traits et les chainettes soient toujours tendus. Les traits ne doivent avoir que la longueur suffisante pour que le palonnier ne puisse dans aucun cas toucher les jambes du cheval.

Les chevaux du fermier ne peuvent

pas ordinairement être attelés aussi court. Il faut d'abord avoir égard à l'état des chemins ; ensuite, si l'on attelle de jeunes chevaux incomplètement dressés, ou des chevaux plus habitués à aller à la charrue qu'à la voiture, ils iront mieux si on leur laisse plus de liberté. Par la même raison, ils ne doivent pas être renés très-court.

2. La rêne du dedans et celle du dehors doivent avoir la même longueur, de manière que les chevaux marchent droit, et que s'il se présente dans le chemin un obstacle, tel qu'un trou ou une grosse pierre, on puisse leur laisser assez de liberté pour qu'ils mettent entre eux cet obstacle.

“ Les uns veulent les chevaux fort écartés du timon par l'allongement des croisières, et de telle sorte que les croupes se rapprochent du timon pendant que les encolures s'en éloignent. Ce manège est mauvais pour les jeunes chevaux. Ceux qui les serrent par-devant, en les collant au timon par les épaules, entravent leur marche. Je veux voir toujours deux chevaux exactement parallèles au timon (1). ”

3. Avant de partir, le cocher doit avoir ses chevaux dans la main ; il doit sentir la bouche de ses chevaux, de manière qu'en leur rendant il les détermine à partir tous deux en même temps.

4. Au départ, à un appel de la langue du cocher, les chevaux doivent vivement donner dans le collier. Mais si un cheval, qui d'ailleurs ne manque d'ardeur, ne prend pas volontiers, il faut se garder de faire alors usage du fouet. La plupart des chevaux rétifs ne le sont devenus que parce qu'on les a ainsi maltraités étant attelés à la voiture, et avant qu'ils fussent encore en mouvement. Plus tard, lorsque les chevaux sont une fois en train, on peut leur apprendre à l'aide du fouet ce qu'exige d'eux l'appel de la langue.

5. Celui qui a le malheur d'avoir un cheval rétif ne doit pas espérer le réduire par la force. Il faut au contraire, le flatter, lui donner de bonnes paroles, et attendre avec une patience inépuisable qu'il se décide à partir. S'il se présente un mauvais passage, une montée rapide, c'est là surtout qu'il faut être sur ses gardes, faire usage des rênes avec tact et enlever ses chevaux vigoureusement, de manière à ne pas rester arrêté.

6. Celui qui ne sait pas faire un bon usage du fouet ne sera jamais un bon cocher. *He is a good whip*, c'est un bon fouet, disent les Anglais, pour dire en un mot un bon cocher.

7. Lors même qu'on veut seulement faire sentir très légèrement le fouet à un cheval, on doit laisser tomber de

toute sa longueur le fouet sur les côtes du côté extérieure.

Il y a cependant des chevaux d'une telle sensibilité, qu'on peut à peine leur faire sentir la mèche du fouet.

8. Il ne faut jamais surprendre et effrayer un cheval par des coups de fouet. Si un léger coup, appliqué comme on vient de le dire, ne suffit pas, on lui en donne d'autres qui se succèdent de plus en plus forts, jusqu'à ce qu'on ait déterminé une action suffisante. C'est ainsi qu'on lui inspire le respect pour le fouet.

Le fouet ne doit jamais frapper sur la croupe ni sur les fesses, ce qui pourrait déterminer le cheval à ruer.

9. Mieux le cocher a ses chevaux dans la main, et mieux il les conduit. Sa main doit être ferme comme un mur et élastique comme un ressort d'acier. Celui qui, avec cela, sait décider ses chevaux par l'action de la main celui-là a tout ce qu'il faut pour devenir un bon cachet. Mais, si ce talent lui manque, tantôt un cheval, tantôt l'autre poussera à droite ou à gauche l'avant-train de la voiture ; là où les ornières ne l'arrêteront pas, le traip de derrière glissera d'un côté de la route à l'autre, et les chevaux auront double peine.

On ne doit jamais oublier que la main doit être élastique, et que rien n'est détestable comme les à-coup, les saccades, et surtout ces coups de bride qu'on voit trop souvent employer pour déterminer les chevaux à marcher. Ces coups de bride produisent de l'effet par la douleur qu'ils causent au cheval, mais ils lui gâtent la bouche, et souvent ils occasionnent des blessures graves. De même la main ne doit pas être dure ; une main légère, au contraire, est une qualité importante dans un cocher. La pression continue du mors sur les barres finit par les engourdir et leur faire perdre leur sensibilité.

10. Il est de règle que sur une route comme dans un mauvais chemin, on doit suivre l'ornière. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on doit carteyer [Carteyer se dit en parlant d'un cocher qui met une ornière entre les deux chevaux et les deux roues de la voiture.— R. S. A.] La voiture qui suit l'ornière exige généralement moins de tirage, les chevaux marchent plus facilement et se fatiguent moins.

“ Avoine “	1.40	à	0.00
“ Blé d'Inde “	0.90	à	0.00
“ Sarrasin “	0.90	à	0.00
Grains moulus mélangés	2.00	à	0.00
GRAINS ET GRAINES—			
Blé minot	1.10	à	1.25
Pois “	0.87½	à	0.90
Orge “	0.00	à	0.00
Seigle “	0.00	à	0.00
Sarrasin “	0.00	à	0.00
Blé d'Inde “	0.60	à	0.65
Lin “	0.00	à	0.00
Mil “	0.00	à	0.00
Tréfle, lb	0.00	à	0.00
Avoine, 32 lbs.	0.35	à	0.38
VIANDES—			
Beuf No. 1, 100 lbs.	7.00	à	0.00
do 2 “	5.00	à	7.00
do 3 “	5.00	à	0.00
do la livre	0.12½	à	0.00½
Veau “	0.10	à	0.00
Mouton “	0.08	à	0.00
Agneau quartier	0.50	à	0.60
Lard frais, 100 lb	6.50	à	7.00
do la livre	0.08	à	0.10
do sale, 100 lb	10.00	à	12.00
do la livre	0.10	à	0.12½
Jambons Frais	0.08	à	0.10
do Fumés la livre	0.15	à	0.00
VOILLLES—			
Dindes Couple	1.00	à	1.20
Oies “	1.00	à	1.20
Canards “	0.70	à	0.60
Poules “	0.50	à	0.60
Poulets “	0.25	à	0.40
Pigeons “	0.15	à	0.18
GIBIER—			
Canards sauvages couple	0.40	à	0.50
Ontards “	0.00	à	0.00
Peuclers “	0.25	à	0.30
Perdrix “	0.60	à	0.80
Bécasses “	0.25	à	0.36
Beccassines “	0.25	à	0.30
Coqs de Bruyère “	0.50	à	0.60
Tourtes la douzaine	0.00	à	0.00
Léèvres couple	0.17	à	0.25
Lapins “	0.40	à	0.50
POISSON—			
Maquereaux frais pièce	0.07	à	0.00
Morue fraîche lb	0.07	à	0.00
do sèche “	0.06	à	0.00
Flottant “	0.13	à	0.15
Saumon “	0.25	à	0.40
Truite “	0.12½	à	0.30
Anguille fraîche couple	0.25	à	0.50
do fumée pièce	0.20	à	0.25
Poré paquet	0.50	à	0.60
LÉGUMES—			
Patates minot	0.25	à	0.00
Oignons minot	0.80	à	0.00
Panets “	0.00	à	0.00
Carottes “	0.00	à	0.00
Béteraves “	0.00	à	0.00
Navets “	0.50	à	0.00
Choux de Slam “	0.00	à	0.60
Choux pomme “	0.05	à	0.08
Laitue “	0.00	à	0.00
Céleri, pied	0.07	à	0.00
LAITIÈRE—			
Beurre frais lb	0.20	à	0.25
do sale “	0.15	à	0.18
Fromage “	0.00	à	0.00
do Extra “	0.00	à	3.00
FRUITS—			
Pommes, quart	3.25	à	3.00
Pêches boîtes	2.40	à	3.00
Bluets pinte	0.04	à	0.05
Prunes “	0.05	à	0.00
Cerises “	0.00	à	0.00
Framboises “	0.12½	à	0.00
Gadelles “	0.10	à	0.00
Grosettes “	0.15	à	0.00
Amères pièce	0.00	à	0.00
DIVERS—			
Œufs, douzaine	0.18	à	0.20
Sucré d'érable lb	0.08	à	0.09
Miel “	0.10	à	0.12
Saindoux “	0.14	à	0.15
Suif “	0.05	à	0.00
Laine “	0.30	à	0.00
BOIS DE CORDE, CHARBON, TOURBE—			
Érablé, par corde	6.00	à	7.00
do Extra “	40.00	à	60.00
Hêtre “	5.00	à	5.50
Bois franc mêlé “	5.00	à	6.00
Pruche “	4.50	à	0.00
Epinette rouge “	3.00	à	4.00
Charbon, 2000 lbs	6.50	à	7.00
Tourbe “	6.00	à	6.60
BESTIAUX—			
Vache à lait	25.00	à	35.00
do Extra “	40.00	à	60.00
Moutons “	3.00	à	0.00
Agneaux “	3.00	à	3.50
Cochons en vie 100 lbs	6.00	à	5.50
PEAUX—			
boeuf inspecté la livre	0.10	à	0.00
“ Veaux do do	0.13	à	0.00
“ Mouton avec laine la pièce	0.40	à	0.80
FOURRAGES—			
Foin	15.00	à	16.00
Tréfle	12.00	à	14.00
Paille d'avoine	6.00	à	0.00
do de blé	7.00	à	8.00

Rapport Officiel des divers Marchés de la Province de Québec.

Fait spécialement pour la “ Semaine Agricole.”
Montréal, 15 Septembre 1871.

PRODUITS.		
FARINE EN QUART—		
Superfine Extra	\$ 6.25	à \$ 6.50
Extra	5.90	à 6.00
de Goût	5.65	à 5.75
Sup. No. 1	5.40	à 5.50
do forte	5.65	à 6.00
do No. 2	4.98	à 5.00
Recoupe (Grn)	4.80	à 0.55
Son 100 lbs	0.80	à 0.90
FARINE—de Blé, 100 lbs	2.55	à 2.75

Marché de Joliette.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché depuis notre dernière publication :

Farine.—de blé par 100 lbs \$3.00; do Seigle 2.20 ; Grain.—Pois, minot, 80c; Orge do 60c; Avoine 3; B 45c; Bœuf la lb 7c; Veau do 5c; gn-au quartier 30 à 40c; Lard frais 100 lb; 6.50 à 7.00; 1 lb la lb 10c; Do salés, do 1 lb; Jambon frais 10c; Volaille s, Poules le couple 45c; Poulets 20 à 50c; Patates minot 20c; Choux pomme; 9 à 10c. Beurre frais la lb 2c; Do salé 18c. Œufs par doz. 15c; Suc d'érable la lb 10c; Saindoux do 15c; Agneaux 2;4; Peaux Bœuf la lb 7c. Fourrages. Mil 7.00 à 8.00; Tréfle 5.00.

(1) L. de Curnieu.

MARCHE DE SOREL.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché depuis notre dernière publication.

Farine de Blé 100 lbs \$3.00; do blé d'Inde 1.75; do Sarrasin 2.25; do seigle 2.75. Grains. Blé minot 1.50; 1.60; Pois minots 90c à 1.00; Orge 50; 6c; Sarrasin 75 à 80c; Blé d'Inde 80c; Avoine 32 à 36c. Viandes.—Bœuf, No. 1, 100 lbs 6.00; do no. 2, 5.50; do no. 3, 4.50 à 4.75; do la lb 6 à 8c; Mouton do 7c; Agneaux quartier 30 à 50c; Lard frais, 100 lbs 6.50 à 7.00; do la lb 8 à 10c; o sal s 100 lb 8.00 à 9.00; do la lb 10c. Volailles.—Canard couple 60 à 65; Poules do 5 à 60c; P. uets 36 à 4c; Canards au vage-s, couple 30 40c; P. uevriers 10 15c; P. rix do 50 à 60c. Ois n, anguille fr lche couple 18 à 25c; do fumé la p. ec 15 à 20c; Légumes, patates minois 25 à 30c; choux pomé 5 à 8c; Beurre frais la lb 8 à 20c; do saie 5 à 18c; Huets inte 4c; Œuf, doz, 15 à 1c; Sucre d'érable la lb 10 à 12c; Miel do 12c; Suif do 15 à 17c; Suif 10 12; Laine do 3 40c. Vache à lait 18.00 à 2.00; do extra 20.00 à 30.00; Mouto s 2.00 à 4.00; Agneaux 15 à 2.00. Peaux de bœuf lb 7c Four g. nil 100 bottes 7.50 68 60; Paille d'avoine 3.00; do de blé 2.00.

Marché de St. Hyacinthe.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché, depuis notre dernière publication.

Farine en quart.—Supe fine extra, \$6.75 à 7.00; Superfine No. 1 6.00; do no. 2 5 6.00; Recoup [gru] 1.60; So par 10 lbs 1.00. Farne de blé par 10 lbs 2.80; Do voine 4.50; Do de blé d'Inde 2.00; do S rrasin 2.25. Gra n, Blé par minot 2.00; Pois 80c; Avoine 60c; S rrasin 80c; Blé d'Inde 1.00; L 1 25; Avoine 32 bs 50c; Bœuf No. 1, par 100 lbs 8.00; do no. 2, 7.00; do no. 3, 6.00; do la lb 8 à 10c; Ve u 8 à 10; Mut n do 8 à 10c; Agneau par quartier 50 à 60c; Lard frais p r 100 lbs 7.00 à 8.00; do la lb 10c; do salé 100 lbs 8.00 à 9.00 do la lb 10 à 12. Volailles, Dindes par couple 150; Poules do 40 à 50c; Poulets do 30 à 36c Pig on do 18 à 20c. Gibier, P. uevriers couple 5c; Perdrix do 40 à 6c. Patates mi ot 30c; choux pomme 10c; Laitue 10c; Céleri pied 10c. Beu re tra s la lb 18 à 20c; do saie 8c; Pommes qua t 2.00 à 3.00; B uet pinte 5c; Œufs 1, doz, 15 à 18c; Sucre d'érable la lb 1c et miel do 10c; Sa ndoux do 18c; Suif do 10c; Laine 3c. Bol, Érabie par corde 4.50; Merisier 4.00; Hêtre 3.75; Bois franc m élé 3.00; Do moux 3.00; Epinet et rouge 3.00. Bestiaux, Bœuf, er, qualité, 100 lbs 8.00; do 2me. 7.00; do 3me 6.00. Peau de bœuf la lb 7c Veaux do 10c; Mouton do 15c. Fourrage, mil 8.00 à 9.00; Trèfle 7.00 7.75; Paille d'avoine 2.00; Do de blé 2.00.

Marché de Beauharnois.

Liste des articles qui ont subi des changements dans les prix de ce marché depuis notre dernière publication.

Farine de blé 100 lbs \$2.60 à 2.65. Grains, blé minot 75 à 77c; Pois do 50c; Avoine 40 lbs, 37 à 40c. Volailles, Lard frais 100 l s 7.00; 7.50; do la lb 12c. Volailles, Poules couple 55 à 60c; Poulets 25 à 30c. Poisson, Anguille fraîche couple 25c; Doré 25 à 40c. Légum n, Patates mi ot 27c. Laiterie, Beurre frais la lb 20c; do a é 17c; From age do 12 à 13c. Fruits, pommes le quart 2.50 à 3.00. Œufs, la doz, 15c; Miel la lb 13c; Sa ndoux do 17c; Suif do 10c; Laine 25 30c. Bois, Érabie par corde 5.00; Merisier do 4.50; Hé re 4.00; Bois franc m élé 3.75; Do moux 3.00; Epinette rouge 3.00. Bestiaux, Agneaux 2.00 à 2.50. Peaux de Bœuf la lb 10c; Mouton 10c Fourrages, mil 8.00 à 9.00.

Collège Vétérinaire de Montréal,

ÉTABLI EN 1866,

EN RAPPORT AVEC

LA FACULTÉ MÉDICALE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL,

SITÉ MCGILL,

SOUS LE PATRONAGE DU

CONSEIL AGRICOLE.

Les lectures pour la Session de 1871-2 commenceront MARDI, le DIX OCTOBRE prochain.

Pour les particularités, s'adresser à

D. McENCHRAN, M. V.

Ou à

GEORGES LECLÈRE, M. D.

Sec. Conseil Agricole. P. Q.

15 Septembre 1861.—10 di

Société d'Agriculture du Comté de Dorchester.

L'Exposition Annuelle de produits d'Agriculture, de Manufactures domestiques et d'Animaux de compagnie aura lieu, à St. ANSELME, MARDI le 10 Octobre prochain à 9 heures du matin.
J. F. ROY,
Secrétaire, S. A. C. D.
St. Anselme 6 Septembre 1871.—10 di

Société d'Agriculture du Comté de Montmorency.

L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Montmorency sera tenue à RICHÉLIEU le 18 OCTOBRE prochain à dix heures du matin, sur la propriété de M. Augustin Paré, en la paroisse de Ste. Anne.
Par ordre,
O. GRAVEL,
Secrétaire-Trésorier, S. A. C. M.
Château Richer 9 Septembre 1871.—10 di

VINAIGRE, Comment on le fait avec du Vin ou du Serrugium en 10 heures sans faire usage de drogues. Pour les circulaires, s'adresser à F. J. Sage, Manufacturier de Vinaigre, Cromwell, Ct.
29 Septembre 1871.—10 di

AVIS

L'EXPOSITION ANNUELLE de la Société d'Agriculture du Comté de Richmond aura lieu à DANVILLE, MARDI, le 26 Septembre 1871.
J. W. STOCKWELL,
Président.
JOHN MAIRE,
Sec. Trésorier.
11 Septembre 1871.—10 u

HOSPICE ST. JOSEPH, MONTRÉAL, 5 Août 1871.

MONSIEUR,—Dans des occasions précédentes, nos Seurs ont donné leur témoignage en faveur de la machine à coudre de Wheeler et Wilson, mais ayant, dernièrement, fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufactures.
SEUR GAUTHIER.
Montréal, 23 avril 1871.

Mr. J. D. Lawlor,
Cher Monsieur,—En réponse à votre demande concernant les qualités utiles de vos machines à coudre "Singer" pour famille, que j'ai constamment en opération sur les chemises, je me permets de dire qu'elles sont sous tous les rapports parfaitement satisfaisantes, et que nous les considérons supérieures à aucune machine américaine, et en conséquence, nous prenons plaisir à les recommander comme machines les plus parfaites, les plus utiles et durables que l'on offre en vente au public.
Votre obts. J. R. MEAD & Co.,
Fabr cant de chemises,
331, rue Notre-Dame.
9 di

Société d'Agriculture du Comté de Richelieu.

L'Exposition annuelle pour le Comté de Richelieu, aura lieu à Ste Victoire, le vingt-huit de Septembre prochain, à dix heures du matin.
Par ordre,
C. HARPIN,
Sec. Prés. S. A. C. R.
Richelieu, 1er. Septembre 1871—9 di

Département des Douanes.

OTTAWA, 15 Septembre 1871.
L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 11 par cent.
R. S. M. BUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

LA SEMAINE AGRICOLE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
DUVERNAY, FRERES
No. 16, RUE ST. VINCENT MONTRÉAL
50 cents par année payable d'avance.

Terres à Bon Marché!

Etablissements Libres

Sur la ligne du

CHÉMIN DE FER UNION PACIFIQUE

UN OCTROI DE TERRE DE

12,000,000 d'Acres

De la meilleure qualité de

TERRE A FERME ET TERRAIN MINIER EN AMÉRIQUE

3,000,000 d'Acres de Terre à Ferme et de Patinage de premier choix, sur la ligne du chemin de Fer,

Dans l'Etat de Nebraska, dans la Grande

Vallée Platte,

Maintenant à vendre au comptant ou pour du crédit à long terme.

Ces terres sont situées sous un climat doux et sanitaire, et pour la culture du grain et l'élevage, elles ne peuvent être surpassées par aucune partie des Etats-Unis.

ES PRIX SONT DE \$2 A \$10 PAR ACRE

PATRIMOINE LIBRE POUR LES COLONS

2 500 000 Acres de Terre du Gouvernement entre Omaha et North Platte, ouvert seulement comme Patrimoine libre.

Toutes Personnes étrangères ont droit au

BÉNÉFICE DE LA LOI DU PATRIMOINE LIBRE

en déclarant leur intention de devenir citoyens des Etats-Unis, et peuvent en profiter IMMÉDIATEMENT APRES LEUR ARRIVÉE.

Vous pouvez vous procurer une nouvelle édition du pamphlet donnant un plan et description des lieux, sans aucune charge postale.

Adressez,

O. F. DAVIS,

Commissaire des Terres U. P. R. R. Co.

Omaha, Neb.

1er. Septembre 1871.—9

AVIS

Est par les présentes donné que l'Exposition Annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Pontiac, aura lieu à Clarendon Cent e, MARDI le 4me jour d'Octobre prochain à 10 heures A. M.

Par ordre,

G. M. JUDGSON,

Sec.-Trés.

Clarendon 28 Août 1871.—9 di.

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Montréal.

LA VINGT-SIXIÈME EXHIBITION ANNUELLE de cette Société aura lieu au

ROND A PATINER VICTORIA

RUE DRUMMOND,

LES 19, 20 ET 21 SEPTEMBRE PROCHAIN,

Où des PRIX pour un montant de ONZE CENT PIASTRES seroit offerts pour les

FLEURS,

FRUITS,

LEGUMES,

PRODUITS AGRICOLS, VOLAILLES, &c &c.

Des Listes de Prix avec les Règles et Règlements et toutes autres informations seront données par le soussigné.

J. E. PELL,

Sec.-Trésorier,

28 Août 1871.—9 di.

COCHONS BERKSHIRES & SUFFOLKS

PUR SANG,

A vendre

LOUIS BEAUBIEN,

8 nov.—ak

Montréal

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT



Le Remède du Père

Bruno

EST

Un Anti-Douleur Universel.

En vente chez tous les Pharmaciens, et chez les propriétaires-**PICHAULT & FILS, Pharmaciens-Chimistes,**

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecours
1er. Juin 1871.—ak



PROVINCE DE QUEBEC

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVES

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la **LEGISLATURE** de la Province de Québec pour obtenir la **PASSATION** de **BILLS PRIVES** ou **LOI'AUX**, ou tant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs d'incorporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes **notifiées** que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée législative respectivement [lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,"] elles sont requises d'en donner **DEUX MOIS D'AVIS** [spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande], dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec 15 Juillet 1871.—7



BEAUME DE CERISIER SAUVAGE DE

WISTAR pour la Toux, le Rhume, Influenza et Consomption.

Ce célèbre remède ne guérit pas seulement la toux en en laissant exister la cause, comme font la plupart des autres préparations, mais il relâche et nettoie les poumons et diminue l'irritation dérivant par là la cause de la maladie. **SETH W. FOWLE & FILS, Propriétaires, Boston.**

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de médecines.
15 Juillet 1871.—6 a

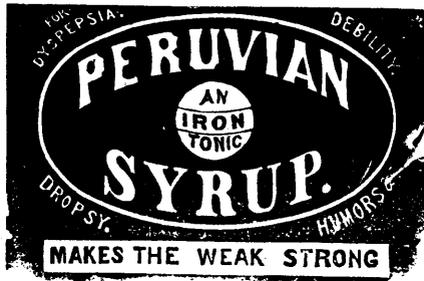
NOUS PAYERONS AUX AGENTS

Un salaire de \$35 PAR SEMAINE, ou nous allouons une forte commission pour vendre notre nouvelle invention. Adresse.

J. W. FRINK & CIE., Marshall, Mich.

20 Octobre.

2.—a



SIROP PERUVIEN.—Tonique de fer pour la Dyspéeisie, Débilité, Hydropisie Humeurs, -- Fer dans le Sang.

AVERTISSEMENT.—Le Sirop véritable porte son nom "PERUVIAN SYRUP" (non pas "Peruvian Bark") soufflé dans la bouteille. On envoie gratis un pamphlet de 32 pages. **J. P. DINSMORE, Propriétaire, 38, Dey Street, New-York.**
En vente dans toutes les pharmacies.
15 Juillet 1871.—6 a

IMPORTANT POUR CEUX QUI SE SERVENT D'HUILE POUR LES MACHINES.

L'HUILE EXTRA DE STOCK EMPLOYÉE POUR LUBRIFIER, SURPASSE TOUS LES AUTRES HUILES COMPOSÉES AVEC DES SUBSTANCES ANIMALES, VÉGÉTALES ET MINÉRALES.

Nous sommes prêts à prouver sa supériorité sur tous les autres Huiles maintenant employées pour les Machines, depuis l'Horloge ou la Machine à coudre, jusqu'à l'arbre le plus pesant pour les Bateaux à Vapeur. Voici en quoi elle excelle sur les autres huiles : —ELLE N'ADHÈRE PAS aux Machines qu'on peut aisément en bon état sans trop de trouble, et elle nettoiera les Machines auxquelles auraient adhéré d'autres Huiles. ELLE NE SE CONGÈLERA PAS OU N'ÉPAISSIRA PAS DANS LE TEMPS LE PLUS FROID. C'est une qualité de la plus haute importance, vu qu'une huile ne la possédant pas ne pourra lubrifier un arbre froid : Une huile semblable pourra être employée chaude, mais du moment qu'elle viendra en contact avec un arbre froid, elle se congèlera et ne commencera à lubrifier que lorsque la friction aura réduit à l'état liquide. En acquérant uia température plus chaude, le "Journal" s'étend et n'boîte en souffre. Il est aussi possible d'employer de l'huile qui se figera sur un arbre froid, sans obtenir ce résultat comme il l'est de mêler de l'huile avec de l'eau. **L'HUILE EXTRA DE STOCK POUR LES MACHINES LUBRIFIE LA MACHINE LA PLUS FROIDE DU MOMENT QU'ELLE Y SERA APPLIQUÉE.** Cette huile est garantie être supérieure au blanc de balaine ou à tous les huiles d'olive, à l'exception du "boit cutting."

Les ordres seront promptement exécutés, si on les envoie à

WINANS, BUTLER & CIE.

77, Rue Front, Toronto.

G. B. STOCK,

Seul agent pour la Puissance, Brougham, Ont.

TEMOIGNAGE.

**LES MACHINES DE JOSEPH HALL, }
Oshawa, Ontario 4 Avril 1870. }**

GEO. B. STOCK, Ecr., Brougham.

CHER MONSIEUR,

Nous nous sommes servi de votre huile pour lubrifier, durant les quatre derniers mois, et je puis dire sans hésiter que c'est la meilleure que nous avons employée jusqu'ici. Elle est aussi à bon marché et dure plus longtemps qu'aucune autre huile. Nous avons mis en opération notre nouvelle Machine à planer du fer, de 14 pieds, durant 7 jours après l'avoir lubrifier une seule fois; elle tient les Machines claires et brillantes, nous ne désirons rien de mieux pour lubrifier.

Votre respectueux serviteur,
F. W. GLEN,
Président.

Brougham, Ont., 20 Octobre.

Société d'Agriculture No. 2 du Comté de Mégantique.

L'Exposition annuelle de la Société ci-dessus aura lieu à la salle de la dite Société, à Leeds, **VENDREDI, le SIXIEME jour d'OCTOBRE** prochain.

JOHN HUTCHISON,

Sec.-Trés.

Leeds, 29 Août 1871.—9 di

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 2, DU COMTÉ DE HUNTINGDON.

La première exposition annuelle d'automne de cette Société aura lieu, dans le Township de Havelock, **VENDREDI, le 29 SEPTEMBRE 1871.**

WM. EDWARDS,

Sec.-Trésorier.

Havelock, 8 Août 1871.—9 di

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago, et tous les points de l'Ouest à..... 9.00 A.M.
Express de Nuit do do..... 9.00 P.M.
Train de la Maille pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.
Train d'accommodement pour Brockville, et les stations intermédiaires. 5.00 P.M.
Train Mété do do..... 11.00 A.M.
Trains pour Lachine. à 7.00 A.M., 9.00 A.M., 12.00, [Midi] 3.00 P.M., 5.00 P.M. et 8.15 P.M.
Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M.
Train Express pour Richmond, Québec et Rivière du Loup..... 8.30 A.M.
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.45 P.M.
Train Express pour New-York via le chemin de fer du Vermont Central et Troy, à..... 6.00 A.M.
Express pour New-York via Rouses Point et les steamers du Lac Champlain..... 4.00 P.M.
Train de la Maille pour Island Pond, Portland et Boston..... 2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond, à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seule ment à..... 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Le steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax, N. E. tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

Le Steamer LINDA part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les Samedis à 6 heures P. M.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jaudis à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et à terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant

Montréal, 1er. Juillet 1871.—a k